

DEUXIÈME TRIMESTRE 2015

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 30 avril 2015

La Banque Laurentienne déclare ses résultats pour le deuxième trimestre et augmente son dividende de 4 %

Faits saillants du deuxième trimestre 2015

- Hausse de 7 % du résultat dilué par action ajusté d'un exercice à l'autre
- Solide croissance du portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, en hausse de 19 % d'un exercice à l'autre
- Croissance de 13 % des prêts hypothécaires du secteur B2B Banque d'un exercice à l'autre
- Solide performance au chapitre du crédit, avec des pertes sur prêts de 8,0 millions \$
- Augmentation de 0,02 \$ du dividende trimestriel sur actions ordinaires, qui est passé à 0,56 \$

	RÉSULTAT NET (EN MILLIONS DE DOLLARS)	RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES
Comme présenté	41,2 \$	1,34 \$	11,8 %
Base ajustée ¹	42,3 \$	1,38 \$	12,1 %

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net ajusté de 42,3 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,38 \$, pour le deuxième trimestre 2015, soit une hausse respective de 7 %, comparativement à un résultat net ajusté de 39,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, pour la période correspondante de 2014. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,1 % pour le deuxième trimestre 2015, par rapport à 11,9 % pour le deuxième trimestre 2014. Comme présenté, le résultat net a totalisé 41,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le deuxième trimestre 2015, comparativement à un résultat net de 31,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le deuxième trimestre 2014. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 11,8 % pour le deuxième trimestre 2015, par rapport à celui de 9,2 % pour le deuxième trimestre 2014.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2015, le résultat net ajusté a totalisé 82,8 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 2,69 \$, soit une hausse respective de 5 %, comparativement au résultat net ajusté de 78,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,57 \$, pour la période correspondante de 2014. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,7 % pour la période de six mois close le 30 avril 2015, par rapport à 11,8 % pour la période correspondante de 2014. Comme présenté, le résultat net s'est établi à 77,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,49 \$, pour la période de six mois close le 30 avril 2015, par rapport à 66,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,15 \$, pour la période correspondante de 2014. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 10,9 % pour la période de six mois close le 30 avril 2015, par rapport à celui de 9,8 % pour la période correspondante de 2014.

Dans ses commentaires sur les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre 2015, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « La priorité accordée au cours des derniers trimestres au développement de nos activités commerciales continue de porter ses fruits. Ainsi, notre portefeuille de prêts commerciaux a enregistré une croissance de 19 % d'un exercice à l'autre et les prêts hypothécaires de B2B Banque ont augmenté de 13 % d'un exercice à l'autre. De plus, la solide hausse des autres revenus, la qualité de crédit constante du portefeuille de prêts, comme en témoigne le bas niveau des pertes sur prêts, et le contrôle continu des dépenses ont contribué à notre solide performance financière. »

¹ Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de certaines charges désignées comme étant des éléments d'ajustement. Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

« Dans ce contexte de taux d'intérêt qui soulève des défis intéressants, nous visons à améliorer l'efficacité opérationnelle et à maximiser le levier d'exploitation, a poursuivi M. Robitaille. À plus long terme, nous continuerons de nous concentrer sur le développement accru de nos activités commerciales à marge plus élevée et d'accroître le revenu provenant de sources non sensibles aux taux d'intérêt. Je suis par ailleurs heureux d'annoncer que le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 0,02 \$ de notre dividende par action ordinaire trimestriel, pour l'établir à 0,56 \$ par action. »

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport de gestion du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Table des matières

Faits saillants	3
Revue des faits saillants	4
Rapport de gestion	4
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	27
Renseignement aux actionnaires	48

Faits saillants

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					POUR LES SIX MOIS CLOS LES		
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	VARIATION	30 AVRIL 2014	VARIATION	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014	VARIATION
Rentabilité								
Revenu total	220 679 \$	218 160 \$	1 %	216 890 \$	2 %	438 839 \$	432 999 \$	1 %
Résultat net	41 188 \$	35 835 \$	15 %	30 989 \$	33 %	77 023 \$	66 514 \$	16 %
Résultat dilué par action	1,34 \$	1,15 \$	17 %	0,99 \$	35 %	2,49 \$	2,15 \$	16 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	11,8 %	9,9 %		9,2 %		10,9 %	9,8 %	
Marge nette d'intérêt (sur l'actif productif moyen) - mesure mise à jour ^{[1][2]}	1,84 %	1,83 %		1,93 %		1,84 %	1,89 %	
Ratio d'efficacité ^[1]	71,9 %	73,7 %		73,7 %		72,8 %	73,7 %	
Levier d'exploitation ^[1]	2,4 %	1,9 %		(0,1)%		1,2 %	2,8 %	
Par action ordinaire								
Cours de l'action - Clôture	48,29 \$	46,81 \$	3 %	47,08 \$	3 %	48,29 \$	47,08 \$	3 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	9,9x	10,4x		12,3x		9,9 x	12,3 x	
Valeur comptable ^[1]	47,10 \$	46,34 \$	2 %	44,61 \$	6 %	47,10 \$	44,61 \$	6 %
Ratio cours / valeur comptable ^[1]	103 %	101 %		106 %		103 %	106 %	
Dividendes déclarés	0,54 \$	0,54 \$	— %	0,51 \$	6 %	1,08 \$	1,02 \$	6 %
Rendement de l'action ^[1]	4,5 %	4,6 %		4,3 %		4,5 %	4,3 %	
Ratio du dividende versé ^[1]	40,3 %	46,7 %		51,3 %		43,3 %	47,4 %	
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	42 313 \$	40 468 \$	5 %	39 375 \$	7 %	82 781 \$	78 636 \$	5 %
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,38 \$	1,32 \$	5 %	1,29 \$	7 %	2,69 \$	2,57 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,1 %	11,3 %		11,9 %		11,7 %	11,8 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	71,9 %	71,4 %		71,7 %		71,7 %	71,7 %	
Levier d'exploitation ajusté ^[1]	(0,7)%	(1,5)%		0,2 %		0,1 %	1,1 %	
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	39,2 %	41,1 %		39,6 %		40,1 %	39,6 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)								
Actif au bilan ^[3]	37 656 \$	37 435 \$	1 %	35 932 \$	5 %			
Prêts et acceptations	28 111 \$	27 760 \$	1 %	27 233 \$	3 %			
Dépôts	24 960 \$	24 647 \$	1 %	23 759 \$	5 %			
Actif productif moyen	30 631 \$	30 220 \$	1 %	29 534 \$	4 %	30 422 \$	29 761 \$	2 %
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris »								
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,8 %	7,8 %		7,6 %				
Total	11,9 %	12,0 %		13,3 %				
Ratio de levier	3,7 %	3,7 %		s. o.				
Autres renseignements								
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 746	3 718		3 764				
Nombre de succursales	151	151		153				
Nombre de guichets automatiques	415	417		423				

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Tel que présenté antérieurement, calculée comme le revenu net d'intérêt divisé par l'actif productif moyen. Voir la rubrique sur les modifications à la présentation de l'information financière - compensation des instruments financiers et incidence sur la marge nette d'intérêt à la page 24 et la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

[3] Les chiffres comparatifs de 2014 tiennent compte de l'adoption des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Revue des faits saillants

Le secteur **Particuliers et entreprises**, qui comprend les groupes Services aux particuliers et Services aux entreprises, a bien performé à nouveau ce trimestre, enregistrant une croissance de 6 % de son résultat net par rapport au deuxième trimestre de 2014.

La stratégie de développement des activités des Services aux entreprises a continué de porter ses fruits au cours du trimestre. Les prêts commerciaux se sont accrus de 19 % tandis que les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 13 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le portefeuille de prêts, qui totalise maintenant 6,4 milliards \$, a doublé au cours des cinq dernières années et il est en voie de doubler à nouveau d'ici 2018, par rapport aux niveaux de 2013. Notre décision de développer une force de vente spécialisée dans des créneaux spécifiques s'est avérée bénéfique. Par exemple, les solutions offertes par nos spécialistes en financement d'équipement dans le secteur manufacturier au Québec et en Ontario appuient les investissements réalisés par ces entreprises afin d'améliorer leur compétitivité. En outre, nous avons établi des relations avec d'autres tiers prêteurs dans le but de diversifier davantage notre portefeuille de prêts et d'élargir notre expansion géographique. Le groupe des Services aux entreprises continue de se positionner comme l'un des moteurs de la croissance de la Banque.

Le groupe des Services aux particuliers a connu une excellente saison REER. Stimulé par de solides ventes de fonds communs de placement, le revenu provenant de cette source a augmenté de 43 % par rapport au deuxième trimestre de 2014. Nos clients sont particulièrement satisfaits de l'offre de fonds communs de placement BLC-Mackenzie, étant donné la solide performance de cette vaste gamme de produits.

L'accent accordé par **B2B Banque** à l'excellence opérationnelle s'avère bénéfique, alors que les conseillers et courtiers obtiennent des services d'une plus grande efficacité en raison de l'amélioration des services et systèmes de B2B Banque. En outre, la gamme élargie de produits hypothécaires de B2B Banque, composée de solutions hypothécaires traditionnelles et alternatives, continue d'être très appréciée. Ces prêts hypothécaires ont enregistré une progression de 13 % par rapport au deuxième trimestre de 2014.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) a organisé, en avril dernier, sa deuxième conférence annuelle sur les petites capitalisations. Les quelque 270 participants provenant de partout au Canada témoignent du succès de cet événement. En favorisant la rencontre de sociétés de petites capitalisations avec des investisseurs institutionnels, VMBL établit des partenariats mutuellement bénéfiques et rentables, en plus de renforcer son positionnement enviable dans le marché des petites capitalisations. VMBL couvre présentement plus de 100 entreprises actives dans neuf secteurs industriels. Son univers de couverture en expansion a généré une multitude de mandats de consultation, complétés au cours des six premiers mois de l'exercice financier.

En mars 2015, la Banque a publié son plus récent rapport de responsabilité sociale. Le rapport se fonde sur les indicateurs du *Global Reporting Initiative*, ce qui témoigne de l'importance que la Banque attribue à la bonne gouvernance de ses activités. En tant que citoyen corporatif responsable, la Banque veille à ce que ses pratiques soient efficaces et équitables pour les actionnaires, clients, employés et communautés.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 30 avril 2015, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de six mois clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 3 juin 2015, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2015, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le rapport annuel 2014 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Perspectives économiques

Bien que la croissance de l'économie mondiale ne se soit pas considérablement accélérée au cours des trois premiers mois de l'année, l'incidence nette de la chute des prix du pétrole brut devrait tout de même soutenir globalement le produit intérieur brut pour le reste de 2015. Au Canada, la chute des prix du pétrole brut a eu des répercussions à court terme relativement limitées si on les compare à celles des chocs pétroliers précédents. Toutefois, on s'attend à ce que d'autres effets négatifs se manifestent graduellement au cours des prochains mois.

La dépréciation considérable du dollar canadien, la baisse des coûts de l'énergie et la confiance des consommateurs américains ont déjà donné lieu à un rééquilibrage rapide de la performance des économies régionales. La croissance de l'économie des provinces productrices de pétrole ralentit, tandis qu'elle semble s'accélérer en Ontario et au Québec. Malgré l'amélioration des exportations et du ratio de capacité utilisée, les entreprises de la région centrale du Canada n'investissent pas encore suffisamment. Dans l'ensemble, l'économie canadienne devrait croître à un rythme d'environ 1,5 % à 2,0 % en 2015 et d'un peu plus de 2,0 % en 2016, en regard d'une croissance de 2,5 % en 2014.

La remontée des prix du pétrole brut observée depuis avril a donné lieu à une hausse des prévisions d'inflation sur les marchés des capitaux. En raison de la suppression prévisible de la politique d'assouplissement monétaire aux États-Unis plus tard cette année, de paire avec l'amélioration de la conjoncture économique en Europe, les taux d'intérêt à long terme se sont relevés à l'échelle mondiale, y compris au Canada, au cours des trois derniers mois. Cependant, la Banque du Canada pourrait ainsi réduire le taux de financement à un jour d'ici la fin de l'année.

Pour la Banque, ce contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt, conjugué à la stabilité du taux de chômage et à la croissance plus marquée de l'économie dans la région centrale du Canada, devrait soutenir le marché de l'habitation canadien ainsi que l'amélioration du portefeuille de prêts aux entreprises de la Banque. Bien qu'il soit important de surveiller de près l'économie des régions riches en ressources du Canada, le contexte dans son ensemble continue d'être favorable à la croissance et à la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

Performance financière 2015

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction et la performance de la Banque pour 2015. Ces objectifs financiers étaient fondés sur les hypothèses présentées aux pages 22 et 23 du rapport annuel 2014 de la Banque, à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque », et ne tenaient pas compte des éléments d'ajustement.

OBJECTIFS FINANCIERS 2015 ^[1]

	OBJECTIFS DE 2015	POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2015
Résultat dilué par action ajusté	Croissance de 5 % à 8 %	5 %
Ratio d'efficacité ajusté	< 71,0 %	71,7 %
Levier d'exploitation ajusté ^[2]	Positif	0,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	≥ 12,0 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires — base « tout compris »	> 7,0 %	7,8 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Aux fins du calcul des données correspondant aux objectifs financiers de 2015, les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c'est-à-dire les taux de la période considérée par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent).

La direction croit que les objectifs financiers tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice sont toujours réalisables. Compte tenu du contexte de taux d'intérêt qui soulève des défis intéressants, la Banque continue de se concentrer sur la concrétisation des occasions d'affaires et le contrôle de la croissance des dépenses. La croissance appréciable des produits à marge élevée et la qualité de crédit toujours solide devraient également contribuer davantage à l'atteinte des objectifs financiers à court terme de la Banque.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Revenu net d'intérêt	137 691 \$	139 496 \$	138 726 \$	277 187 \$	279 582 \$
Autres revenus	82 988	78 664	78 164	161 652	153 417
Revenu total	220 679	218 160	216 890	438 839	432 999
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 531	1 472	5 498	3 003	6 634
Provisions pour pertes sur prêts	8 000	10 500	10 500	18 500	21 000
Frais autres que d'intérêt	158 750	160 697	159 904	319 447	319 037
Résultat avant impôts sur le résultat	52 398	45 491	40 988	97 889	86 328
Impôts sur le résultat	11 210	9 656	9 999	20 866	19 814
Résultat net	41 188 \$	35 835 \$	30 989 \$	77 023 \$	66 514 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	2 398	2 399	2 501	4 797	5 002
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	38 790 \$	33 436 \$	28 488 \$	72 226 \$	61 512 \$
Résultat par action dilué	1,34 \$	1,15 \$	0,99 \$	2,49 \$	2,15 \$

Éléments d'ajustement

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et présente les résultats ajustés pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base non conforme aux PCGR et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance.

Les éléments d'ajustement sont des éléments liés aux regroupements d'entreprises qui sont inclus dans les résultats comme présentés du secteur d'activité B2B Banque. De plus, une charge de rémunération liée à l'annonce du départ à la retraite du président et chef de la direction de la Banque, qui est comptabilisée dans les résultats comme présentés du secteur Autres, a été classée à titre d'élément d'ajustement au premier trimestre 2015.

Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	41 188 \$	35 835 \$	30 989 \$	77 023 \$	66 514 \$
Éléments d'ajustement					
Éléments liés aux regroupements d'entreprises, après impôts sur le résultat					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 125	1 083	1 026	2 208	1 862
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	—	4 100	—	4 100
Frais liés aux regroupements d'entreprises	—	—	3 260	—	6 160
	1 125	1 083	8 386	2 208	12 122
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite, après impôts sur le résultat ^[2]	—	3 550	—	3 550	—
	1 125	4 633	8 386	5 758	12 122
Résultat net ajusté	42 313 \$	40 468 \$	39 375 \$	82 781 \$	78 636 \$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	1,34 \$	1,15 \$	0,99 \$	2,49 \$	2,15 \$
Éléments d'ajustement					
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,04	0,04	0,29	0,08	0,42
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite	—	0,12	—	0,12	—
	0,04	0,16	0,29	0,20	0,42
Résultat dilué par action ajusté ^[3]	1,38 \$	1,32 \$	1,29 \$	2,69 \$	2,57 \$

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] La charge de rémunération liée à un départ à la retraite est incluse au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé.

[3] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les trimestres clos le 31 janvier 2015 et le 30 avril 2014.

Trimestre clos le 30 avril 2015 comparativement au trimestre clos le 30 avril 2014

Le résultat net a totalisé 41,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le deuxième trimestre 2015, par rapport à 31,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le deuxième trimestre 2014. Le résultat net ajusté a été de 42,3 millions \$ au deuxième trimestre clos le 30 avril 2015, en hausse par rapport à 39,4 millions \$ au trimestre correspondant de 2014, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,38 \$, en comparaison d'un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$ en 2014.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 3,8 millions \$, ou 2 %, pour atteindre 220,7 millions \$ au deuxième trimestre 2015, comparativement à un revenu total de 216,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, la hausse robuste des autres revenus ayant été en partie contrebalancée par la baisse du revenu net d'intérêt d'un exercice à l'autre.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 1,0 million \$, ou 1 %, pour s'établir à 137,7 millions \$ au deuxième trimestre 2015, en regard de 138,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2014, lequel avait bénéficié de recouvrements d'intérêt de 2,5 millions \$ attribuables à des règlements favorables dans le portefeuille de prêts commerciaux. Compte non tenu de ces recouvrements de l'année précédente, l'augmentation résultante de 1,5 million \$ est principalement attribuable à la forte croissance d'un exercice à l'autre des volumes des portefeuilles de prêts commerciaux à marge plus élevée, en partie contrebalancée par le resserrement des marges sur les dépôts.

Dans l'ensemble, la marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) a diminué, pour passer de 1,93 % au deuxième trimestre 2014 à 1,84 % au deuxième trimestre 2015, du fait principalement de la diminution des recouvrements d'intérêt susmentionnée (-3 points de base), de l'incidence négative de l'aplanissement de la courbe de taux d'intérêt (-3 points de base), du niveau relativement plus élevé des liquidités par rapport à il y a un an (-2 points de base) et, enfin, de la compression des marges sur les prêts et dépôts (-1 point de base, dont +5 points de base pour les prêts et -6 points de base pour les dépôts).

Les **autres revenus** ont augmenté de 4,8 millions \$, ou 6 %, pour atteindre 83,0 millions \$ au deuxième trimestre 2015, comparativement à 78,2 millions \$ au deuxième trimestre 2014. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de 4,1 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2014, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des revenus tirés des activités de négociation. La réévaluation de certains dérivés utilisés dans les activités de couverture a également donné lieu à un profit de 1,3 million \$ dans les autres revenus à la suite du recul soudain des taux à court terme à la fin du premier trimestre. Ce profit compense entièrement la perte de 1,3 million \$ comptabilisée au premier trimestre 2015. Les commissions sur les ventes de fonds communs de placement ont augmenté de 3,1 millions \$ par rapport à celles du deuxième trimestre 2014, du fait en partie des nouvelles ventes ainsi que des revenus d'honoraires additionnels tirés des actifs administrés de fonds communs de placement BLC-Mackenzie. En outre, les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 2,0 millions \$ comparativement à ceux du deuxième trimestre 2014, en raison surtout de la hausse des commissions sur prêts découlant de l'accélération des activités de souscription dans les portefeuilles commerciaux. Au deuxième trimestre 2014, les autres revenus comprenaient également un profit de 3,7 millions \$ à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 102,4 millions \$.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle

Au deuxième trimestre 2015, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle a été de 1,5 million \$, en comparaison de 5,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014. L'augmentation de la charge au deuxième trimestre 2014 découlait essentiellement d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ pour régler la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. Au deuxième trimestre 2015, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,5 million \$, en comparaison de 1,4 million \$ au deuxième trimestre 2014. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont baissé pour s'établir à 8,0 millions \$ au deuxième trimestre 2015, par rapport aux provisions de 10,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014. Ce bas niveau de pertes sur prêts reflète l'amélioration de la qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts. Au cours du trimestre, divers améliorations et remboursements, principalement dans les portefeuilles commerciaux, ont donné lieu à des ajustements favorables nets aux provisions. La direction est d'avis que les pertes sur prêts pourraient se maintenir à un niveau légèrement plus bas que les niveaux historiques jusqu'à la fin de l'exercice. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,2 million \$, pour s'établir à 158,8 millions \$ au deuxième trimestre 2015, par rapport à 159,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014. Cette diminution tient compte surtout de la baisse de 4,4 millions \$ des frais liés aux regroupements d'entreprises, étant donné que B2B Banque a finalisé les activités d'intégration au quatrième trimestre 2014 et qu'aucun élément d'ajustement n'a été comptabilisé au deuxième trimestre 2015. L'ensemble de la diminution a été contrebalancé en partie par la hausse des frais d'occupation de locaux et de technologie, comme il est précisé ci-après.

Les **salaires et avantages du personnel** ont diminué de 0,9 million \$, ou 1 %, comparativement à ceux du deuxième trimestre 2014, pour se fixer à 83,5 millions \$ au deuxième trimestre 2015, surtout en raison de la réduction de l'effectif découlant de l'optimisation de certaines activités de détail et du siège social au quatrième trimestre 2014 et du bon rendement des programmes d'assurance collective dont la Banque est le coassureur. L'augmentation des niveaux du personnel des services aux entreprises, les hausses régulières de salaire annuelles et des taxes sur la masse salariale plus élevées mises en place en décembre 2014 ont contrebalancé partiellement cette diminution d'un exercice à l'autre.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 3,1 millions \$ pour s'établir à 48,8 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2014. L'augmentation découle principalement de l'accroissement des dépenses liées à des projets.

Les autres frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1,0 million \$ comparativement à ceux du deuxième trimestre 2014, pour s'établir à 26,4 millions \$ au deuxième trimestre 2015, compte tenu essentiellement de la hausse des taxes de vente non recouvrables. La Banque continue de gérer ses coûts au moyen du contrôle rigoureux des dépenses et de la revue des processus.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 71,9 % au deuxième trimestre 2015, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 71,7 % au deuxième trimestre 2014. La direction maintient son engagement à exercer un contrôle rigoureux des dépenses en raison des bas niveaux des taux d'intérêt et du contexte de ralentissement de la croissance des revenus qui en découle.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 30 avril 2015, la charge d'impôt s'est élevée à 11,2 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 30 avril 2014, la charge d'impôt s'est élevée à 10,0 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,4 %. La diminution d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 avril 2015 découlait d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre 2014 par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF.

Six mois clos le 30 avril 2015 comparativement aux six mois clos le 30 avril 2014

Le résultat net s'est établi à 77,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,49 \$, pour la période de six mois close le 30 avril 2015, comparativement à 66,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,15 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2014. Le résultat net ajusté s'est établi à 82,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015, en hausse de 5 % par rapport au résultat net ajusté de 78,6 millions \$ en 2014, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 2,69 \$, par rapport à celui de 2,57 \$ en 2014.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 5,8 millions \$, pour atteindre 438,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015, comparativement à 433,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014. L'augmentation des autres revenus d'un exercice à l'autre a plus que contrebalancé une modeste baisse du revenu net d'intérêt.

Le **revenu net d'intérêt** a baissé de 2,4 millions \$, ou 1 %, pour se fixer à 277,2 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015, en regard de 279,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, en partie en raison des recouvrements d'intérêt de 2,5 millions \$ comptabilisés au deuxième trimestre 2014, comme il est mentionné précédemment. De plus, la croissance appréciable des activités à marge plus élevée a été contrebalancée par la diminution du portefeuille de prêts à l'investissement et le resserrement de l'ensemble des marges. En comparaison des six mois clos le 30 avril 2014, la marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) a diminué de 5 points de base pour s'établir à 1,84 % pour les six mois clos le 30 avril 2015, du fait essentiellement des recouvrements d'intérêt moins élevés et de la baisse des taux d'intérêt affectant les marges des dépôts.

Les **autres revenus** ont augmenté de 8,2 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 161,7 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015, en comparaison de 153,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014. La hausse des revenus de trésorerie et de marchés financiers, attribuable à l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation et à celle des profits nets réalisés sur les valeurs mobilières, ainsi que la solidité constante des commissions sur les ventes de fonds communs de placement sont les principaux facteurs de la hausse d'un exercice à l'autre. En outre, les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 2,1 millions \$ comparativement à ceux de la période de six mois close le 30 avril 2014, en raison surtout de l'accélération des activités de souscription. Il importe de noter que les autres revenus des six mois clos le 30 avril 2014 comprenaient un profit non récurrent de 3,7 millions \$ à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 102,4 millions \$.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle

Pour la période de six mois close le 30 avril 2015, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 3,0 millions \$, en comparaison de 6,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014. Comme il est mentionné précédemment, l'augmentation de la charge en 2014 découlait principalement d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre pour régler la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. Pour la période de six mois close le 30 avril 2015, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est élevé à 3,0 millions \$, en comparaison de 2,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont diminué de 2,5 millions \$, pour passer de 21,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014 à 18,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015. Les pertes globales, en pourcentage des prêts moyens, se sont établies à un niveau très bas de 12 points de base qui reflète l'excellente condition du portefeuille de prêts dont il est fait mention ci-dessus. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt sont demeurés essentiellement inchangés et ont totalisé 319,4 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2015, contre 319,0 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014. Les éléments d'ajustement ont eu une incidence favorable nette de 3,5 millions \$ par rapport à ceux de la période de six mois close le 30 avril 2014, étant donné que la baisse de 8,4 millions \$ des frais liés aux regroupements d'entreprises n'a été que partiellement contrebalancée par une charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$ engagée au premier trimestre 2015. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 3,9 millions \$, principalement en raison de la hausse des frais de technologie récurrents, comme il est précisé ci-après.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2015, les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 1,9 million \$, ou 1 %, comparativement aux salaires et avantages du personnel pour les six mois clos le 30 avril 2014, pour s'établir à 171,8 millions \$. Comme il a été mentionné précédemment, au premier trimestre 2015, les salaires comprenaient une charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$. Le bon rendement des programmes d'assurance collective dont la Banque est le co-assureur et la réduction de l'effectif découlant des initiatives de restructuration entreprises en 2014 sont les principaux facteurs d'un recul de 3,0 millions \$ des salaires et avantages du personnel d'un exercice à l'autre.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 5,6 millions \$ pour s'établir à 97,2 millions \$ par rapport à ceux de la période de six mois close le 30 avril 2014. L'augmentation est surtout attribuable aux coûts de gestion des projets passés en charges.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont légèrement augmenté de 1,3 million \$, pour se fixer à 50,4 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2015, contre 49,1 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 71,7 % pour la période de six mois close le 30 avril 2015, inchangé comparativement à la période de six mois close le 30 avril 2014. Le levier d'exploitation ajusté est demeuré légèrement positif d'un exercice à l'autre.

Impôts sur le résultat

Pour la période de six mois close le 30 avril 2015, la charge d'impôt a atteint 20,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif a été de 21,3 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, la charge d'impôt s'est élevée à 19,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,0 %. La diminution d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour les six mois clos le 30 avril 2015 découlait d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre 2014 par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF.

Trimestre clos le 30 avril 2015 comparativement au trimestre clos le 31 janvier 2015

Le résultat net a atteint 41,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le deuxième trimestre 2015, par rapport à 35,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,15 \$, pour le premier trimestre 2015. Comme il a été mentionné précédemment, le résultat net du premier trimestre 2015 a subi l'incidence d'une charge de rémunération liée au départ à la retraite de 4,9 millions \$ (3,6 millions \$ après impôts sur le résultat, ou 0,12 \$ par action sur une base diluée). Le résultat net ajusté a atteint 42,3 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,38 \$, par rapport à 40,5 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,32 \$, pour le premier trimestre 2015.

Le revenu total a augmenté pour s'établir à 220,7 millions \$ au deuxième trimestre 2015, comparativement à 218,2 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a diminué de 1,8 million \$ séquentiellement, pour s'établir à 137,7 millions \$ au deuxième trimestre 2015, la croissance des prêts et dépôts, qui a généré un revenu net d'intérêt de 2,8 millions \$, ayant été freinée par l'incidence négative de 4,6 millions \$ attribuable au fait que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins. La marge nette d'intérêt de la Banque (en pourcentage de l'actif productif moyen) a augmenté séquentiellement de 1 point de base, pour s'établir à 1,84 % au deuxième trimestre 2015, en comparaison de la marge nette d'intérêt de 1,83 % au premier trimestre 2015, reflet principalement d'une composition plus favorable.

Les autres revenus ont augmenté séquentiellement de 4,3 millions \$ pour atteindre 83,0 millions \$ au deuxième trimestre 2015, ce qui s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des activités de courtage et des revenus de trésorerie ainsi que par la solidité constante des commissions sur la vente de fonds communs de placement, comme il est mentionné précédemment.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,5 million \$ au deuxième trimestre 2015, un niveau inchangé par rapport à celui du premier trimestre 2015. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur prêts ont été de 8,0 millions \$ au deuxième trimestre 2015, une diminution de 2,5 millions \$ par rapport à celles du premier trimestre 2015, qui témoigne de l'amélioration de la qualité du portefeuille et des conditions de crédit favorables, comme il est mentionné précédemment.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 158,8 millions \$ au deuxième trimestre 2015, comparativement à 160,7 millions \$ au premier trimestre 2015. Compte non tenu d'une charge de rémunération liée à un départ à la retraite engagée au premier trimestre 2015, les frais autres que d'intérêt ont été de 2 % plus élevés séquentiellement en raison de la hausse des frais liés à des projets et des autres frais. Le levier d'exploitation ajusté a été légèrement négatif de 0,7 %.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 30 AVRIL 2014
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	200 882 \$	248 855 \$	215 508 \$
Valeurs mobilières	5 180 605	4 880 460	4 532 598
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 320 127	3 196 781	3 253 021
Prêts et acceptations, montant net	27 996 925	27 310 208	27 110 647
Autres actifs	957 408	846 481	820 062
	37 655 947 \$	36 482 785 \$	35 931 836 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	24 960 321 \$	24 523 026 \$	23 758 753 \$
Autres passifs	5 205 222	5 103 778	5 227 457
Dette liée aux activités de titrisation	5 445 989	4 863 848	4 896 007
Dette subordonnée	448 568	447 523	446 485
Capitaux propres	1 595 847	1 544 610	1 603 134
	37 655 947 \$	36 482 785 \$	35 931 836 \$

[1] Les chiffres comparatifs de 2014 tiennent compte de l'adoption des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers: présentation*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actif au bilan s'élevait à 37,7 milliards \$ au 30 avril 2015, en hausse de 1,2 milliard \$, ou 3 %, par rapport à l'actif au bilan de 36,5 milliards \$ au 31 octobre 2014. Cette hausse est principalement liée à la croissance du portefeuille de prêts, comme il est précisé ci-après.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 8,7 milliards \$ au 30 avril 2015, une hausse de 0,4 milliard \$ comparativement aux liquidités au 31 octobre 2014 et de 0,7 milliard \$ en regard de celles au 30 avril 2014. Ce niveau plus élevé de liquidités soutient la croissance prévue des prêts de la Banque, notamment dans le portefeuille de prêts commerciaux, et est conforme à l'accroissement de la souscription de dépôts de sources multiples. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de diverses sources pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Prêts

Les prêts et les acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 28,0 milliards \$ au 30 avril 2015, une hausse de 686,7 millions \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2014, la solide croissance soutenue des portefeuilles de prêts aux entreprises à marge plus élevée de la Banque et du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de B2B Banque ayant été légèrement contrebalancée par les remboursements continus dans le portefeuille de prêts à l'investissement. Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 347,5 millions \$, ou 11 %, depuis le 31 octobre 2014, et les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 213,6 millions \$, ou 8 %, au cours de la même période, la Banque continuant de se concentrer sur l'atteinte des objectifs à long terme de taux de croissance de ses activités commerciales. Les prêts personnels ont diminué de 156,6 millions \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2014, la réduction du portefeuille de prêts à l'investissement s'étant poursuivie, quoique relativement plus lentement qu'aux périodes précédentes. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 277,3 millions \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2014, sous l'impulsion surtout de l'amélioration des solutions hypothécaires de B2B Banque.

Passif

Les dépôts de particuliers étaient de 18,6 milliards \$ au 30 avril 2015, soit 0,1 milliard \$ de moins qu'au 31 octobre 2014, tandis que les dépôts d'entreprises et autres ont progressé de 0,5 milliard \$ depuis le 31 octobre 2014, pour se fixer à 6,3 milliards \$ au 30 avril 2015. La Banque continue d'optimiser sa stratégie de financement actuelle en se concentrant sur les dépôts de clients au moyen de son réseau de succursales ou de ses relations avec les conseillers de B2B Banque, tout en ayant davantage recours à des sources de financement institutionnel. Les dépôts de particuliers représentaient 75 % du total des dépôts au 30 avril 2015, un niveau relativement inchangé en comparaison à 76 % au 31 octobre 2014. Ce ratio demeure très supérieur à la moyenne canadienne et contribue à la solidité en matière de liquidités de la Banque.

La dette liée aux activités de titrisation totalisant 5,4 milliards \$ demeure une source privilégiée de financement à taux fixe et a augmenté de 582,1 millions \$, ou 12 %, depuis le 31 octobre 2014, du fait de la participation de la Banque au programme des obligations hypothécaires du Canada et aux conduits de titrisation de prêts hypothécaires à vendeurs multiples. La dette subordonnée n'a relativement pas changé depuis le 31 octobre 2014 et s'est établie à 0,4 milliard \$ au 30 avril 2015.

Capitaux propres

Les capitaux propres étaient de 1 595,8 millions \$ au 30 avril 2015, comparativement à 1 544,6 millions \$ au 31 octobre 2014. Cette augmentation s'explique principalement par la contribution du résultat net pour l'exercice, déduction faite des dividendes déclarés, ainsi que par la variation des réserves de couvertures des flux de trésorerie comprises dans le cumul des autres éléments du résultat global. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque a augmenté et s'établissait à 47,10 \$ au 30 avril 2015, comparativement à 45,89 \$ au 31 octobre 2014. En date du 28 mai 2015, 28 944 619 actions ordinaires et 20 000 options d'achat d'actions étaient en circulation.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon les exigences transitoires de la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF (la ligne directrice NFP), les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres ont été établis respectivement à 4,5 %, 6,0 % et 8,0 % pour 2015 et, pour la Banque, seront ajustés progressivement pour atteindre respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % d'ici 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice NFP, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation des fonds propres (la base « tout compris »). La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Voir le rapport annuel 2014 de la Banque à la rubrique « Gestion du capital » pour des renseignements additionnels sur les fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres, sur une base « tout compris », s'établissaient respectivement à 7,8 %, 9,3 % et 11,9 % au 30 avril 2015. Ces ratios respectent l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 30 AVRIL 2014
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 135 624 \$	1 087 224 \$	1 030 263 \$
Fonds propres de catégorie 1	1 355 257 \$	1 306 857 \$	1 356 413 \$
Total des fonds propres	1 743 886 \$	1 747 526 \$	1 811 191 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ^[2]	14 586 681 \$	13 844 014 \$	13 576 578 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,8 %	7,9 %	7,6 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,3 %	9,4 %	10,0 %
Ratio total des fonds propres	11,9 %	12,6 %	13,3 %

[1] Les montants sont présentés selon la base « tout compris ».

[2] Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a diminué pour s'établir à 7,8 % au 30 avril 2015 par rapport à 7,9 % au 31 octobre 2014, l'incidence de l'accroissement des activités commerciales et des investissements sur l'actif pondéré en fonction des risques n'ayant pas été entièrement contrebalancée par les fonds propres générés en interne.

Évolution de la réglementation en matière de fonds propres

En décembre 2014, le CBCB a publié à des fins de consultation un document intitulé « Révisions à l'approche standard pour le risque de crédit », dans le cadre de l'initiative plus large du CBCB de renforcer la cohérence et la comparabilité des ratios de fonds propres des banques. Ce document propose de réduire la dépendance aux notations de crédit externes, d'accroître la sensibilité au risque et d'améliorer la comparabilité à l'échelle des banques. La période de commentaires sur ce document consultatif a pris fin le 27 mars 2015. La Banque surveille de près ces événements qui pourraient avoir une incidence sur les exigences en matière de fonds propres à l'avenir.

Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En date du 1^{er} janvier 2015, le BSIF a remplacé, en fonction de sa ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier publiée en octobre 2014, le ratio actif/fonds propres (RAFP) par un nouveau ratio de levier. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence du RAFP antérieur du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan, et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 3,7 % au 30 avril 2015 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2015
Fonds propres de catégorie 1	1 355 255 \$
Total des expositions non pondérées	36 836 772 \$
Ratio de levier selon Bâle III	3,7 %

Dividendes

Le 20 mai 2015, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les actions privilégiées, série 11 et sur les actions privilégiées, série 13 aux actionnaires inscrits en date du 8 juin 2015. Au cours de sa réunion du 3 juin 2015, compte tenu de la solidité des résultats, du bilan et de la position en matière de fonds propres de la Banque, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 0,02 \$ par action, ou 4 %, du dividende trimestriel et a ainsi déclaré un dividende de 0,56 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2015 aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2015. Comme au trimestre précédent, le conseil d'administration a déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront achetées sur le marché. Par conséquent, aucun escompte ne s'appliquera au prix d'achat de ces actions ordinaires.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	31 OCTOBRE 2014	31 OCTOBRE 2013	31 OCTOBRE 2012
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,54 \$	0,54 \$	0,51 \$	1,08 \$	2,06 \$	1,98 \$	1,84 \$
Ratio du dividende versé ^[1]	40,3 %	46,7 %	51,3 %	43,3 %	45,7 %	52,0 %	37,0 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	39,2 %	41,1 %	39,6 %	40,1 %	38,7 %	39,0 %	36,9 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion des risques

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 43 du rapport annuel 2014 de la Banque.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Prêts personnels	7 715 \$	5 550 \$	8 003 \$	13 265 \$	12 476 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	760	1 523	922	2 283	1 570
Prêts hypothécaires commerciaux	(812)	1 908	(2 508)	1 096	384
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	337	1 519	4 083	1 856	6 570
	8 000 \$	10 500 \$	10 500 \$	18 500 \$	21 000 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,12 %	0,15 %	0,16 %	0,14 %	0,16 %

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 8,0 millions \$ au deuxième trimestre 2015, une baisse de 2,5 millions \$ par rapport aux provisions du premier trimestre 2015 et du trimestre correspondant il y a un an. Pour la période de six mois close le 30 avril 2015, les provisions pour pertes sur prêts ont diminué de 2,5 millions \$ pour s'établir à 18,5 millions \$ contre 21,0 millions \$ pour la période correspondante de 2014. L'incidence favorable au cours du trimestre et des six mois découle de règlements plus favorables et de l'amélioration globale de la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque, comme il est précisé ci-après. Le niveau actuel des provisions continue de refléter la solidité de la qualité de crédit sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque et le maintien des faibles taux d'intérêt sur le marché canadien.

Les pertes sur prêts personnels ont diminué légèrement de 0,3 million \$ par rapport à celles du deuxième trimestre 2014. Pour les six mois clos le 30 avril 2015, les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 0,8 million \$, du fait principalement du retour à des niveaux plus normaux de provisions dans les portefeuilles de B2B Banque par rapport aux niveaux de l'exercice précédent. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 2,2 millions \$, essentiellement pour cette même raison.

Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont été faibles, en baisse de 0,2 million \$ et de 0,8 million \$ par rapport à celles respectivement du deuxième trimestre 2014 et du premier trimestre 2015. Pour la période de six mois close le 30 avril 2015, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont quelque peu augmenté de 0,7 million \$ d'un exercice à l'autre.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux sont demeurées très faibles et ont totalisé collectivement un montant négatif de 0,5 million \$ au deuxième trimestre 2015, une baisse de 2,1 millions \$ par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, découlant principalement de règlements favorables et des améliorations observées au deuxième trimestre 2015. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts subies par ces portefeuilles ont diminué d'un montant combiné de 3,9 millions \$, essentiellement pour la raison précitée. Pour la période de six mois close le 30 avril 2015, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux ont totalisé 3,0 millions \$, contre 7,0 millions \$ pour la période correspondante de 2014. La diminution de 4,0 millions \$ d'un exercice à l'autre était surtout attribuable au montant plus élevé qu'à l'exercice précédent des règlements favorables ainsi qu'à l'amélioration continue des portefeuilles sous-jacents, comme il est mentionné précédemment.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 30 AVRIL 2014
Prêts douteux, montant brut			
Prêts personnels	18 316 \$	22 359 \$	28 476 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	34 572	32 843	31 794
Prêts hypothécaires commerciaux	45 140	16 633	13 360
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	33 825	30 245	33 653
	131 853	102 080	107 283
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(14 526)	(21 951)	(27 440)
Provisions cumulatives collectives	(27 103)	(17 238)	(16 896)
	(41 629)	(39 189)	(44 336)
Prêts douteux, montant net	90 224 \$	62 891 \$	62 947 \$
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts	(72 895) \$	(80 182) \$	(77 767) \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,47 %	0,37 %	0,39 %
Montant net	0,32 %	0,23 %	0,23 %

Les prêts douteux bruts se sont établis à 131,9 millions \$ au 30 avril 2015, en hausse de 29,8 millions \$ par rapport aux prêts douteux bruts de 102,1 millions \$ au 31 octobre 2014. Cette hausse découlait essentiellement de l'augmentation des prêts hypothécaires commerciaux douteux attribuable principalement à un seul prêt adéquatement garanti ainsi que, dans une moindre mesure, à l'incidence de l'accroissement des volumes de prêts. Cette hausse a été contrebalancée en partie par l'amélioration constante du portefeuille de prêts personnels depuis le début de l'exercice. Malgré la hausse globale, les prêts douteux bruts se sont maintenus à des niveaux bas et les emprunteurs continuent de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt ainsi que des conditions commerciales qui prévalent au Canada.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 7,4 millions \$ pour s'établir à 14,5 millions \$, ce qui s'explique principalement par les règlements de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires commerciaux douteux. Les provisions cumulatives collectives sur prêts douteux ont augmenté de 9,9 millions \$ au cours de la même période. Les prêts douteux bruts, qui représentaient 0,47 % des prêts et des acceptations au 30 avril 2015, 0,37 % au 31 octobre 2014 et 0,39 % il y a un an, continuent de se comparer avantageusement à ceux du secteur bancaire canadien.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Mis à part les modifications liées aux exigences réglementaires accrues décrites ci-après, le cadre de gestion du risque d'illiquidité et de financement de la Banque n'a subi aucune modification depuis la fin de l'exercice 2014. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

Évolution de la réglementation en matière de liquidités

En décembre 2010, le CBCB a publié le document intitulé *Bâle III : Dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* (le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité), qui décrit deux nouvelles exigences en matière de liquidité qui s'ajoutent aux mesures supplémentaires relatives à la présentation. Ce document stipule que le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) allaient devenir les normes réglementaires minimales. D'autres mises à jour sur le LCR, le NSFR et les outils de suivi du risque de liquidité ont été publiées en 2013 et en 2014.

En mai 2014, le BSIF a publié une ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée Normes de liquidité (LAR), qui tient compte des normes de liquidité et des outils de suivi du CBCB (LCR et NSFR). À ces exigences s'ajoutent des mesures de surveillance additionnelles, y compris des outils de suivi du risque de liquidité et de liquidité intrajournalière qui sont prises en compte dans le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (FTNC) du BSIF. La ligne directrice LAR a ensuite été mise à jour en novembre 2014 afin de clarifier l'interprétation et l'application de certaines consignes. La date de mise en œuvre de la norme sur le ratio LCR était le 1^{er} janvier 2015. Pendant le trimestre, la Banque a déposé les rapports LCR mensuels auprès du BSIF, qui respectaient amplement l'exigence minimale. La Banque a également déposé les rapports sur l'outil de surveillance des FTNC.

Le 16 juillet 2014, le BSIF a publié des exigences en matière de divulgation relatives au LCR pour les banques d'importance systémique intérieure (BISi) dans la ligne directrice *D-11 - Divulgation publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure*. Ces exigences s'appliqueront à compter du deuxième trimestre 2015. Puisque la Banque n'est pas une BISi, elle n'est pas assujettie à ces exigences en matière de divulgation.

Le 9 décembre 2014, le CBCB a publié les normes relatives à la divulgation du NSFR aux fins de consultation, après la publication de la norme du NSFR en octobre 2014. La période de commentaires sur ce document consultatif a pris fin le 6 mars 2015.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à gérer le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des fluctuations marquées des taux d'intérêt. Au 30 avril 2015, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2015	AU 31 OCTOBRE 2014
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	10 635 \$	10 297 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(41 778) \$	(21 990) \$

Le tableau ci-dessus présente la sensibilité aux variations des taux d'intérêt de la Banque au 30 avril 2015. En règle générale, à long terme, la Banque demeure à l'abri des fluctuations rapides de taux d'intérêt. Toutefois, le moment où des variations du taux de financement à un jour de la Banque du Canada sont annoncées et les variations du taux préférentiel et des taux des acceptations bancaires à court terme qui en découlent peuvent avoir une incidence temporaire sur les marges. À ce titre, des fluctuations trimestrielles du revenu net d'intérêt peuvent se produire, mais dans la limite des seuils de tolérance. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite pour l'instant. Ces résultats reflètent les efforts pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations dans les limites de risque approuvées.

Information sectorielle

Cette rubrique présente les activités de la Banque selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des trois secteurs d'activité suivants : Particuliers et Entreprises, qui comprend les groupes Services aux particuliers et Services aux entreprises, B2B Banque ainsi que Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

Particuliers et Entreprises

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Revenu net d'intérêt	99 978 \$	100 970 \$	97 592 \$	200 948 \$	195 646 \$
Autres revenus	51 773	50 583	49 110	102 356	97 740
Revenu total	151 751	151 553	146 702	303 304	293 386
Provisions pour pertes sur prêts	5 876	9 172	7 436	15 048	17 690
Frais autres que d'intérêt	103 354	102 848	99 947	206 202	199 756
Résultat avant impôts sur le résultat	42 521	39 533	39 319	82 054	75 940
Impôts sur le résultat	10 330	8 833	9 037	19 163	17 380
Résultat net	32 191 \$	30 700 \$	30 282 \$	62 891 \$	58 560 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	68,1 %	67,9 %	68,1 %	68,0 %	68,1 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Le résultat net du secteur d'activité Particuliers et Entreprises s'est établi à 32,2 millions \$ pour le deuxième trimestre 2015, en hausse de 6 % en comparaison du résultat net de 30,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2014.

Le revenu total a augmenté de 5,0 millions \$, pour passer de 146,7 millions \$ au deuxième trimestre 2014 à 151,8 millions \$ au deuxième trimestre 2015. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 2,4 millions \$ pour atteindre 100,0 millions \$, signe de la solidité de la croissance des volumes des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires commerciaux d'un exercice à l'autre, contrebalancée en partie par des recouvrements d'intérêt moins élevés par rapport à ceux du deuxième trimestre 2014, lesquels avaient bénéficié de règlements favorables de 2,5 millions \$. Les autres revenus ont augmenté de 2,7 millions \$, pour atteindre 51,8 millions \$ au deuxième trimestre 2015, dû principalement à la hausse des commissions sur la vente de fonds communs de placement et des commissions sur prêts découlant de l'accroissement des activités de souscription dans les portefeuilles commerciaux. Au deuxième trimestre 2014, les autres revenus comprenaient également une tranche d'un profit à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux, dont un montant de 1,2 million \$ avait été alloué au secteur Particuliers et Entreprises.

Les pertes sur prêts ont diminué de 1,6 million \$, passant de 7,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014 à 5,9 millions \$ au deuxième trimestre 2015, du fait surtout des règlements favorables et des améliorations apportées au deuxième trimestre 2015, la qualité de crédit du portefeuille de détail et du portefeuille commercial étant demeurée excellente.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 3,4 millions \$, ou 3 %, pour passer de 99,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014 à 103,4 millions \$ au deuxième trimestre 2015. Les frais d'occupation de locaux et technologie plus importants découlant des dépenses liées à des projets et les niveaux du personnel des services aux entreprises plus élevés ayant été contrebalancés en partie par la baisse des salaires attribuable à l'optimisation de certaines activités de détail au quatrième trimestre 2014.

En comparaison du résultat net du premier trimestre 2015, le résultat net a augmenté de 5 % par suite principalement de la solidité constante des commissions sur la vente de fonds communs de placement, de la baisse des pertes sur prêts dans les portefeuilles commerciaux et de la croissance appréciable des prêts à marge plus élevée, ces facteurs ayant plus que contrebalancé l'incidence sur le résultat net du fait que le deuxième trimestre compte trois jours de moins.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2015, le résultat net a augmenté de 7 %, pour atteindre 62,9 millions \$, par rapport au résultat net de 58,6 millions \$ de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce rendement est principalement attribuable à la croissance notable des activités à marge élevée, à une solide hausse des autres revenus et à la baisse des pertes sur prêts, en partie contrebalancées par l'augmentation continue des frais de technologie. Le ratio d'efficacité s'est établi à 68,0 % pour la période de six mois close le 30 avril 2015, comparativement à 68,1 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014. Le secteur a enregistré un levier d'exploitation légèrement positif, reflétant l'accent mis par la Banque sur la concrétisation des occasions génératrices d'autres revenus et des occasions d'affaires dans les activités à marge plus élevée, ainsi que le contrôle de l'augmentation des dépenses.

B2B Banque

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Revenu net d'intérêt	41 612 \$	42 060 \$	43 377 \$	83 672 \$	89 574 \$
Autres revenus	8 540	8 716	9 107	17 256	18 209
Revenu total	50 152	50 776	52 484	100 928	107 783
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 531	1 472	5 498	3 003	6 634
Provisions pour pertes sur prêts	2 124	1 328	3 064	3 452	3 310
Frais autres que d'intérêt	32 535	30 980	30 971	63 515	62 547
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[1]	—	—	4 437	—	8 386
Résultat avant impôts sur le résultat	13 962	16 996	8 514	30 958	26 906
Impôts sur le résultat	3 830	4 573	3 432	8 403	8 391
Résultat net	10 132 \$	12 423 \$	5 082 \$	22 555 \$	18 515 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	64,9 %	61,0 %	67,5 %	62,9 %	65,8 %
Résultat net ajusté ^[2]	11 257 \$	13 506 \$	13 468 \$	24 763 \$	30 637 \$
Ratio d'efficacité ajusté ^[2]	64,9 %	61,0 %	59,0 %	62,9 %	58,0 %

[1] Frais liés à l'intégration de la Fiducie AGF.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières ajustées ne tiennent pas compte des éléments liés aux regroupements d'entreprises désignés comme étant des éléments d'ajustement.

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net comme présenté pour le deuxième trimestre 2015 s'est élevée à 10,1 millions \$, en comparaison de 5,1 millions \$ au trimestre correspondant il y a un an. Le résultat net ajusté s'est établi à 11,3 millions \$ au deuxième trimestre 2015, soit une baisse de 2,2 millions \$ par rapport au résultat net ajusté de 13,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014.

Le revenu total a diminué pour se fixer à 50,2 millions \$ au deuxième trimestre 2015 comparativement au revenu total de 52,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014. Au deuxième trimestre 2015, le revenu net d'intérêt a baissé de 1,8 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de 2014, pour s'établir à 41,6 millions \$. Cette baisse est imputable essentiellement à un niveau inférieur de dépôts de courtiers, la Banque ayant utilisé d'autres sources de financement au cours des derniers trimestres. La compression des marges sur certains dépôts a également contribué à la baisse du revenu net d'intérêt, les taux versés aux déposants demeurant élevés en raison du contexte concurrentiel qui prévaut depuis la baisse des taux d'intérêt du marché à la fin du trimestre précédent induite par la Banque du Canada. Les prêts à l'investissement ont continué de diminuer en raison du désendettement des investisseurs, bien qu'à un rythme moins rapide par suite du raffermissement des ventes brutes. Toutefois, les prêts hypothécaires alternatifs ont propulsé la croissance des prêts hypothécaires résidentiels au-delà de 10 %, ce qui devrait soutenir le revenu net d'intérêt à l'avenir. Les autres revenus ont totalisé 8,5 millions \$ au deuxième trimestre 2015, une légère baisse par rapport aux autres revenus du deuxième trimestre 2014 attribuable au recul des frais de gestion des comptes.

Comme il est indiqué ci-dessus, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle a atteint 1,5 million \$ au deuxième trimestre 2015, en comparaison de 5,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014. L'augmentation de la charge au deuxième trimestre 2014 découlait essentiellement d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ pour régler la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Au deuxième trimestre 2015, les pertes sur prêts ont baissé de 0,9 million \$ par rapport à celles du deuxième trimestre 2014, pour s'établir à 2,1 millions \$. Cette baisse découle principalement de la diminution des provisions pour pertes du portefeuille de prêts à l'investissement imputable à la réduction des risques et à une amélioration globale qui reflètent la qualité de crédit du portefeuille ainsi que la conjoncture économique toujours bonne.

Compte non tenu des frais liés aux regroupements d'entreprises, les frais autres que d'intérêt ont été plus élevés de 1,6 million \$ et ont atteint 32,5 millions \$ au deuxième trimestre 2015, en comparaison de 31,0 millions \$ au deuxième trimestre 2014, du fait surtout de la hausse de la charge d'amortissement découlant de la finalisation de projets de TI et de l'augmentation des frais alloués. Au deuxième trimestre 2015, aucuns frais liés aux regroupements d'entreprises n'ont été engagés, les activités d'intégration ayant été finalisées au cours du quatrième trimestre 2014.

Comparativement au premier trimestre 2015, le revenu net comme présenté et le revenu net ajusté ont diminué de 2,2 millions \$, en raison surtout de la baisse du revenu net d'intérêt, attribuable au fait que le trimestre comptait moins de jours. La hausse des frais autres que d'intérêt imputable à l'augmentation saisonnière des niveaux de personnel pour la campagne de RER et à la légère progression des pertes sur prêts a également contribué à la diminution du revenu net ajusté et comme présenté.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2015, la contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est élevée à 24,8 millions \$, en baisse de 5,9 millions \$ par rapport au résultat net ajusté de la période correspondante de 2014. Cette baisse découlait principalement de la diminution des revenus imputable au resserrement de l'ensemble des marges et à la réduction des prêts à l'investissement à marge plus élevée d'un exercice à l'autre, ainsi qu'à la légère hausse des frais autres que d'intérêt mentionnée précédemment. Compte tenu de l'achèvement des activités d'intégration au quatrième trimestre 2014, le résultat net comme présenté pour les six mois clos le 30 avril 2015 a augmenté de 4,0 millions \$, pour s'établir à 22,6 millions \$, par rapport au résultat net come présenté de 18,5 millions \$ en 2014 qui comprenait également une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ engagée pour régler la contrepartie éventuelle.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Revenu total	19 126 \$	17 210 \$	17 590 \$	36 336 \$	33 755 \$
Frais autres que d'intérêt	14 511	13 918	14 059	28 429	27 146
Résultat avant impôts sur le résultat	4 615	3 292	3 531	7 907	6 609
Impôts sur le résultat	502	883	947	1 385	1 773
Résultat net	4 113 \$	2 409 \$	2 584 \$	6 522 \$	4 836 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	75,9 %	80,9 %	79,9 %	78,2 %	80,4 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux au résultat net a augmenté, pour s'établir à 4,1 millions \$ au deuxième trimestre 2015, par rapport à une contribution de 2,6 millions \$ au deuxième trimestre 2014. Le revenu total a augmenté de 1,5 million \$ pour atteindre 19,1 millions \$ au deuxième trimestre 2015, par rapport au revenu total de 17,6 millions \$ au deuxième trimestre 2014, du fait principalement des revenus de souscription plus élevés sur le marché des titres à revenu fixe et des revenus de négociation plus considérables. La hausse de 0,5 million \$ des frais autres que d'intérêt au deuxième trimestre 2015, qui se sont établis à 14,5 millions \$, est principalement imputable à l'augmentation de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction, ce qui est conforme à la hausse du revenu lié aux marchés.

La contribution au résultat net du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a augmenté, pour atteindre 6,5 millions \$ au cours de la période de six mois close le 30 avril 2015, en comparaison de 4,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014. Le revenu total a augmenté de 2,6 millions \$ pour s'établir à 36,3 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015, les revenus plus élevés découlant de la croissance des activités de souscription dans le marché des titres à revenu fixe et la hausse des revenus de négociation ayant été contrebalancés en partie par la baisse des revenus de souscription dans le marché des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1,3 million \$, pour s'établir à 28,4 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2015, principalement pour les mêmes raisons que celles indiquées ci-dessus.

Secteur Autres

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Revenu net d'intérêt	(4 614) \$	(4 260) \$	(2 749) \$	(8 874) \$	(6 827) \$
Autres revenus	4 264	2 881	2 863	7 145	4 902
Revenu total	(350)	(1 379)	114	(1 729)	(1 925)
Frais autres que d'intérêt	8 350	12 951	10 490	21 301	21 202
Perte avant impôts sur le résultat	(8 700)	(14 330)	(10 376)	(23 030)	(23 127)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(3 452)	(4 633)	(3 417)	(8 085)	(7 730)
Perte nette	(5 248) \$	(9 697) \$	(6 959) \$	(14 945) \$	(15 397) \$
Perte nette ajustée ^[1]	(5 248) \$	(6 147) \$	(6 959) \$	(11 395) \$	(15 397) \$

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières ajustées ne tiennent pas compte de la charge de rémunération liée à un départ à la retraite désignée comme étant un élément d'ajustement.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2015, le secteur Autres a subi une perte nette comme présentée de 5,2 millions \$ et une perte nette ajustée équivalente, en comparaison d'une perte nette et d'une perte nette ajustée équivalente de 7,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2014.

Le revenu net d'intérêt a baissé de 1,9 million \$ pour s'établir à un montant négatif de 4,6 millions \$ au deuxième trimestre 2015, en comparaison d'un montant négatif de 2,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2014, du fait principalement de l'incidence négative temporaire de la variation récente des taux d'intérêt à court terme survenue au cours du trimestre. Les autres revenus ont augmenté pour s'établir à 4,3 millions \$ au deuxième trimestre 2015, en comparaison d'autres revenus de 2,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, ce qui s'explique surtout par la hausse des revenus tirés des activités de négociation ainsi que par un profit de 1,3 million \$ à la réévaluation de certains dérivés utilisés dans les activités de couverture, qui a contrebalancé une perte équivalente subie au trimestre précédent. Au deuxième trimestre 2014, les autres revenus comprenaient également une tranche d'un profit sur la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 2,5 millions \$. Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 2,1 millions \$ et ont atteint 8,4 millions \$ au deuxième trimestre 2015, en comparaison de 10,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, du fait de la hausse des frais répartis aux autres secteurs d'activité.

Sur une base séquentielle, la perte nette ajustée du secteur a été réduite de 0,9 million \$, sous l'effet principalement du profit à la réévaluation de certains dérivés utilisés dans les activités de couverture au deuxième trimestre 2015. Les résultats comme présentés se sont améliorés de 4,4 millions \$, étant donné que les résultats du premier trimestre 2015 comprenaient une charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, la contribution du secteur Autres au résultat net ajusté s'est établie à un montant négatif de 11,4 millions \$, contre un montant négatif de 15,4 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014, du fait surtout d'une baisse de 4,8 millions \$ des frais autres que d'intérêt ajustés qui reflète la répartition des frais de technologie plus importante aux autres secteurs d'activité. Compte tenu de la charge de rémunération de 4,9 millions \$, le résultat net comme présenté pour les six mois clos le 30 avril 2015 s'est établi à un montant négatif de 14,9 millions \$, en regard d'un montant négatif de 15,4 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014.

Données financières supplémentaires - Résultats trimestriels

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JUILLET 2013
Revenu net d'intérêt	137 691 \$	139 496 \$	140 149 \$	141 249 \$	138 726 \$	140 856 \$	141 437 \$	144 549 \$
Autres revenus	82 988	78 664	81 272	78 396	78 164	75 253	74 094	76 493
Revenu total	220 679	218 160	221 421	219 645	216 890	216 109	215 531	221 042
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 531	1 472	1 508	1 511	5 498	1 136	1 006	1 140
Provisions pour pertes sur prêts	8 000	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 000	9 000
Frais autres que d'intérêt	158 750	160 697	166 299	155 973	159 904	159 133	172 651	176 705
Résultat avant impôts sur le résultat	52 398	45 491	43 114	51 661	40 988	45 340	31 874	34 197
Impôts sur le résultat	11 210	9 656	9 360	11 564	9 999	9 815	6 008	7 213
Résultat net	41 188 \$	35 835 \$	33 754 \$	40 097 \$	30 989 \$	35 525 \$	25 866 \$	26 984 \$
Résultat par action								
de base	1,34 \$	1,16 \$	1,09 \$	1,27 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$
dilué	1,34 \$	1,15 \$	1,09 \$	1,27 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	11,8 %	9,9 %	9,5 %	11,2 %	9,2 %	10,5 %	7,6 %	8,1 %
Actif au bilan ^[2] (en millions de dollars canadiens)	37 656 \$	37 435 \$	36 483 \$	36 289 \$	35 932 \$	34 273 \$	33 911 \$	33 758 \$
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	42 313 \$	40 468 \$	42 591 \$	42 355 \$	39 375 \$	39 261 \$	38 526 \$	38 547 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,38 \$	1,32 \$	1,39 \$	1,35 \$	1,29 \$	1,29 \$	1,26 \$	1,27 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,1 %	11,3 %	12,2 %	11,9 %	11,9 %	11,7 %	11,7 %	12,0 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Les chiffres comparatifs de 2014 tiennent compte de l'adoption des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers: présentation*. Les chiffres comparatifs de 2013 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2014. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquels la direction doit porter un jugement figure aux pages 61 à 64 du rapport annuel 2014. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le deuxième trimestre 2015 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Modifications de méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications apportées à la norme existante relative à la compensation des instruments financiers, comme il est mentionné à la rubrique Modifications à la présentation de l'information financière, ainsi que les nouvelles normes et modifications sur les droits ou taxes et la comptabilité de couverture lors de la novation de dérivés. La note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes, les modifications à des normes existantes et les nouvelles méthodes comptables.

Modifications de normes comptables à venir

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers, les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients et la présentation des états financiers. Ces modifications de normes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2016, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 avril 2015, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	38 790 \$	33 436 \$	28 488 \$	72 226 \$	61 512 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	1 125	4 633	8 386	5 758	12 122
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	39 915 \$	38 069 \$	36 874 \$	77 984 \$	73 634 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	1 348 139 \$	1 335 437 \$	1 276 035 \$	1 341 683 \$	1 259 798 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,8 %	9,9 %	9,2 %	10,9 %	9,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	12,1 %	11,3 %	11,9 %	11,7 %	11,8 %

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Actif productif moyen

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a modifié sa définition de l'actif productif moyen, comme il est décrit à la rubrique Modifications à la présentation de l'information financière ci-après. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2014 ont été modifiées en conséquence.

L'actif productif moyen comprend les prêts de la Banque, déduction faite des provisions cumulatives, ainsi que les dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente utilisées dans les activités de trésorerie de la Banque, mais ne tient pas compte de l'actif productif moyen du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Marge nette d'intérêt

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a modifié sa définition de la marge nette d'intérêt, comme il est décrit à la rubrique Modifications à la présentation de l'information financière ci-après. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2014 ont été modifiées en conséquence.

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, comme il est présenté ci-après et dans le tableau de la rubrique sur les éléments d'ajustement.

Éléments d'ajustement

Les éléments d'ajustement sont liés aux regroupements d'entreprises ainsi qu'aux plans de restructuration et à une charge de rémunération spéciale liée à un départ à la retraite.

Les éléments liés aux regroupements d'entreprises ont trait à des profits et à des charges spéciaux découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition non récurrent et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants non récurrents et sans effet de trésorerie. La réévaluation de la contrepartie éventuelle et les frais liés aux regroupements d'entreprises ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait qu'ils ne sont pas récurrents. Les éléments liés aux regroupements d'entreprises sont inclus dans les résultats comme présentés du secteur d'activité B2B Banque.

Les charges de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques et comprennent des indemnités de départ et des pertes de valeur liées à des projets de TI. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature non récurrente et de l'importance des montants. Les charges de restructuration sont incluses dans les résultats comme présentés du secteur d'activité Particuliers et Entreprises et du secteur Autres.

La charge de rémunération a trait à l'ajustement au contrat d'emploi du chef de la direction de la Banque, M. Robitaille, apporté à la suite de l'annonce récente de son départ à la retraite. Cette charge a été désignée comme un élément d'ajustement en raison de sa nature et de l'importance du montant. La charge de rémunération est incluse dans le résultat comme présenté du secteur Autres.

Modifications à la présentation de l'information financière - compensation des instruments financiers et incidence sur la marge nette d'intérêt

Le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, qui clarifiaient les exigences en matière de compensation des instruments financiers. Par conséquent, certaines valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements connexes qui ont été compensés antérieurement au bilan sont désormais présentés selon leur montant brut. Ces retraitements ont entraîné une augmentation de l'actif total et du passif total, mais n'ont pas eu d'incidence sur le résultat global, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ou les flux de trésorerie de la Banque. Le tableau ci-après présente les ajustements.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2014
Actif total - Comme présenté antérieurement	34 260 996 \$	34 848 681 \$
Incidence de l'adoption des modifications à l'IAS 32 sur l'actif total	1 670 840	1 634 104
Actif total	35 931 836 \$	36 482 785 \$

À la lumière de ces modifications, la Banque a passé en revue l'utilisation qu'elle fait de la marge nette d'intérêt à titre de mesure financière pour présenter un indicateur plus utile qui soit davantage conforme à la pratique de l'industrie. Désormais, la marge nette d'intérêt est définie comme le ratio du revenu net d'intérêt par rapport à l'actif productif moyen, compte non tenu de l'actif productif moyen du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux (« VMBL et MC »). Cette nouvelle mesure est axée sur les activités bancaires et élimine la volatilité de la marge nette d'intérêt liée à la variation des actifs utilisés dans les activités de courtage et les opérations de négociation. Pour les trimestres et l'exercice clos en 2014, les mesures de la marge nette d'intérêt et de l'actif productif moyen ont été modifiées en conséquence et sont présentées dans le tableau ci-après.

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR LES SIX MOIS CLOS LES		POUR L'EXERCICE CLOS LE
	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014	31 OCTOBRE 2014
Revenu net d'intérêt (A)	137 691 \$	138 726 \$	277 187 \$	279 582 \$	560 980 \$
Actif moyen - Comme présenté antérieurement (B)	s. o.	33 774 419	s. o.	33 710 184	34 023 265
Actif productif moyen - Comme présenté antérieurement	s. o.	32 667 273	s. o.	32 742 801	32 974 163
Incidence de l'adoption des modifications à l'IAS 32 sur l'actif productif moyen	s. o.	1 431 353	s. o.	1 065 220	1 536 926
Actif productif moyen de VMBL et MC	s. o.	(4 564 592)	s. o.	(4 046 866)	(4 654 654)
Actif productif moyen - Mesure mise à jour (C)	30 631 169 \$	29 534 034 \$	30 421 945 \$	29 761 155 \$	29 856 435 \$
Marge nette d'intérêt - Comme présentée antérieurement (A/B)	s. o.	1,68 %	s. o.	1,67 %	1,65 %
Marge nette d'intérêt - Mesure mise à jour (A/C)	1,84 %	1,93 %	1,84%	1,89 %	1,88 %

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT

Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 30 avril 2015 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé	28
État du résultat consolidé	29
État du résultat global consolidé	30
État de la variation des capitaux propres consolidé	31
État des flux de trésorerie consolidé	32
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	33
1. Information générale	33
2. Normes de présentation	33
3. Modifications de normes comptables à venir	34
4. Valeurs mobilières	35
5. Prêts	36
6. Titrisation de prêts	39
7. Capital-actions	40
8. Paiements fondés sur des actions	42
9. Avantages postérieurs à l'emploi	42
10. Instruments financiers – juste valeur	43
11. Information sectorielle	43
12. Regroupements d'entreprises	46

Bilan consolidé [1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 30 AVRIL 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 30 AVRIL 2014
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		106 540 \$	126 247 \$	92 282 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		94 342	122 608	123 226
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 573 806	2 577 017	2 027 794
Détenues jusqu'à l'échéance		421 161	323 007	390 045
Détenues à des fins de transaction		2 185 638	1 980 436	2 114 759
		5 180 605	4 880 460	4 532 598
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		3 320 127	3 196 781	3 253 021
Prêts	5 et 6			
Personnels		6 636 520	6 793 078	7 079 386
Hypothécaires résidentiels		15 102 862	14 825 541	14 665 381
Hypothécaires commerciaux		2 864 861	2 651 271	2 535 881
Commerciaux et autres		3 123 129	2 794 232	2 651 025
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		384 077	365 457	301 077
		28 111 449	27 429 579	27 232 750
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(114 524)	(119 371)	(122 103)
		27 996 925	27 310 208	27 110 647
Autres				
Immobilisations corporelles		61 625	68 750	74 535
Dérivés		253 750	132 809	126 777
Goodwill		64 077	64 077	64 077
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		195 172	207 188	208 779
Actif d'impôt différé		4 003	7 936	12 882
Autres actifs		378 781	365 721	333 012
		957 408	846 481	820 062
		37 655 947 \$	36 482 785 \$	35 931 836 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		18 648 149 \$	18 741 981 \$	19 168 273 \$
Entreprises, banques et autres		6 312 172	5 781 045	4 590 480
		24 960 321	24 523 026	23 758 753
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 689 862	1 562 477	1 436 150
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 216 589	2 215 965	2 558 224
Acceptations		384 077	365 457	301 077
Dérivés		134 149	90 840	101 494
Passif d'impôt différé		441	10	984
Autres passifs		780 104	869 029	829 528
		5 205 222	5 103 778	5 227 457
Dette liée aux activités de titrisation	6	5 445 989	4 863 848	4 896 007
Dette subordonnée		448 568	447 523	446 485
Capitaux propres				
Actions privilégiées	7	219 633	219 633	327 275
Actions ordinaires	7	465 926	465 854	456 032
Résultats non distribués		888 718	848 905	812 229
Cumul des autres éléments du résultat global		21 479	10 127	7 507
Réserve pour paiements fondés sur des actions	8	91	91	91
		1 595 847	1 544 610	1 603 134
		37 655 947 \$	36 482 785 \$	35 931 836 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.
Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat consolidé

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
		30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Revenu d'intérêt						
Prêts		251 074 \$	263 549 \$	260 326 \$	514 623 \$	529 410 \$
Valeurs mobilières		9 749	11 137	10 136	20 886	20 457
Dépôts auprès d'autres banques		151	215	194	366	375
Autres, incluant les dérivés		14 441	10 640	10 167	25 081	20 355
		275 415	285 541	280 823	560 956	570 597
Frais d'intérêt						
Dépôts		105 568	113 026	108 811	218 594	222 831
Dette liée aux activités de titrisation		28 068	28 853	29 140	56 921	59 669
Dette subordonnée		3 938	4 037	3 933	7 975	7 964
Autres		150	129	213	279	551
		137 724	146 045	142 097	283 769	291 015
Revenu net d'intérêt		137 691	139 496	138 726	277 187	279 582
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		34 935	34 915	32 964	69 850	67 719
Revenus tirés des activités de courtage		17 373	15 000	16 992	32 373	32 199
Revenus liés aux comptes d'investissement		7 731	7 519	8 343	15 250	16 370
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		10 226	8 154	7 151	18 380	13 731
Revenus d'assurance, montant net		3 823	4 813	4 744	8 636	9 377
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		6 837	6 429	2 766	13 266	7 105
Autres		2 063	1 834	5 204	3 897	6 916
		82 988	78 664	78 164	161 652	153 417
Revenu total		220 679	218 160	216 890	438 839	432 999
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	12	1 531	1 472	5 498	3 003	6 634
Provisions pour pertes sur prêts	5	8 000	10 500	10 500	18 500	21 000
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel		83 543	88 294	84 407	171 837	169 947
Frais d'occupation de locaux et technologie		48 782	48 396	45 642	97 178	91 582
Autres		26 425	24 007	25 418	50 432	49 122
Frais liés aux regroupements d'entreprises	12	—	—	4 437	—	8 386
		158 750	160 697	159 904	319 447	319 037
Résultat avant impôts sur le résultat		52 398	45 491	40 988	97 889	86 328
Impôts sur le résultat		11 210	9 656	9 999	20 866	19 814
Résultat net		41 188 \$	35 835 \$	30 989 \$	77 023 \$	66 514 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		2 398	2 399	2 501	4 797	5 002
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		38 790 \$	33 436 \$	28 488 \$	72 226 \$	61 512 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		28 945	28 942	28 677	28 943	28 622
dilué		28 952	28 950	28 684	28 951	28 630
Résultat par action						
de base		1,34 \$	1,16 \$	0,99 \$	2,50 \$	2,15 \$
dilué		1,34 \$	1,15 \$	0,99 \$	2,49 \$	2,15 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,54 \$	0,54 \$	0,51 \$	1,08 \$	1,02 \$
Actions privilégiées - série 10		s.o.	s.o.	0,33 \$	s.o.	0,66 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,50 \$	0,50 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	s. o.	0,54 \$	s. o.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat global consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Résultat net	41 188 \$	35 835 \$	30 989 \$	77 023 \$	66 514 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 565)	343	5 941	(1 222)	6 699
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(798)	(2 622)	(1 236)	(3 420)	(2 297)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(24 071)	40 065	(4 965)	15 994	(2 419)
	(26 434)	37 786	(260)	11 352	1 983
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	1 271	(2 424)	(2 012)	(1 153)	3 622
Résultat global	16 025 \$	71 197 \$	28 717 \$	87 222 \$	72 119 \$

Impôts sur le résultat — Autres éléments du résultat global

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Charge (recouvrement) d'impôt lié à :					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(665) \$	91 \$	2 103 \$	(574) \$	2 346 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(370)	(1 040)	(449)	(1 410)	(839)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(8 773)	14 624	(1 808)	5 851	(883)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	466	(889)	(738)	(423)	1 328
	(9 342) \$	12 786 \$	(892) \$	3 444 \$	1 952 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État de la variation des capitaux propres consolidé

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2015

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		TOTAL	RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Solde au 31 octobre 2014	219 633 \$	465 854 \$	848 905 \$	13 337 \$	(3 210) \$	10 127 \$	91 \$	1 544 610 \$
Résultat net			77 023					77 023
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Pertes latentes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 222)		(1 222)		(1 222)
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(3 420)		(3 420)		(3 420)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					15 994	15 994		15 994
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel			(1 153)					(1 153)
Résultat global			75 870	(4 642)	15 994	11 352		87 222
Émission d'actions		72						72
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(4 797)					(4 797)
Actions ordinaires			(31 260)					(31 260)
Solde au 30 avril 2015	219 633 \$	465 926 \$	888 718 \$	8 695 \$	12 784 \$	21 479 \$	91 \$	1 595 847 \$

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2014

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		TOTAL	RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Solde au 31 octobre 2013	205 204 \$	446 496 \$	776 256 \$	9 536 \$	(4 012) \$	5 524 \$	91 \$	1 433 571 \$
Résultat net			66 514					66 514
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				6 699		6 699		6 699
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 297)		(2 297)		(2 297)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(2 419)	(2 419)		(2 419)
Gains actuariels sur les régimes d'avantages du personnel			3 622					3 622
Résultat global			70 136	4 402	(2 419)	1 983		72 119
Émission d'actions	122 071	9 536						131 607
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(5 002)					(5 002)
Actions ordinaires			(29 161)					(29 161)
Solde au 30 avril 2014	327 275 \$	456 032 \$	812 229 \$	13 938 \$	(6 431) \$	7 507 \$	91 \$	1 603 134 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État des flux de trésorerie consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net	41 188 \$	35 835 \$	30 989 \$	77 023 \$	66 514 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur prêts	8 000	10 500	10 500	18 500	21 000
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 220)	(4 011)	(1 693)	(5 231)	(3 395)
Profit sur vente de prêts hypothécaires commerciaux	—	—	(3 686)	—	(3 686)
Impôt différé	(446)	(626)	106	(1 072)	253
Amortissement des immobilisations corporelles	3 565	3 657	3 534	7 222	8 029
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	9 766	9 643	9 717	19 409	19 589
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	—	4 100	—	4 100
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Prêts	(359 828)	(344 364)	(250 580)	(704 192)	(120 124)
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	284 009	(489 211)	154 155	(205 202)	37 825
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(93 992)	(29 354)	(658 360)	(123 346)	8 493
Intérêts courus à recevoir	(3 715)	1 477	(4 222)	(2 238)	(4 865)
Actifs dérivés	81 840	(202 781)	43 727	(120 941)	(160)
Dépôts	313 077	124 218	(45 185)	437 295	(168 597)
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	(84 661)	212 046	75 065	127 385	(28 119)
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	(370 602)	371 226	404 750	624	175 363
Intérêts courus à payer	(21 929)	(43 375)	12 348	(65 304)	(4 655)
Passifs dérivés	(43 973)	87 282	(21 875)	43 309	(547)
Autres, montant net	(56 694)	27 571	(51 675)	(29 123)	(34 261)
	(295 615)	(230 267)	(288 285)	(525 882)	(27 243)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation des acceptations	13 619	5 001	6 757	18 620	30 028
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	383 688	198 453	30 681	582 141	(78 707)
Produit net de l'émission d'actions privilégiées	—	—	122 071	—	122 071
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	—	31	23	31	33
Dividendes, y compris les impôts connexes	(2 344)	(17 933)	(2 394)	(20 277)	(24 716)
	394 963	185 552	157 138	580 515	48 709
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(679 179)	(426 230)	(556 907)	(1 105 409)	(1 521 019)
Produit à la vente et à l'échéance	543 354	565 437	668 023	1 108 791	1 181 387
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(47 422)	(104 207)	(58 153)	(151 629)	(62 863)
Produit à l'échéance	46 748	6 727	31 171	53 475	321 692
Produit de la vente de prêts hypothécaires commerciaux	—	—	106 084	—	106 084
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(3 466)	(4 368)	(19 660)	(7 834)	(40 077)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 995	24 271	(27 955)	28 266	2 776
	(135 970)	61 630	142 603	(74 340)	(12 020)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	(36 622)	16 915	11 456	(19 707)	9 446
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période					
	143 162	126 247	80 826	126 247	82 836
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	106 540 \$	143 162 \$	92 282 \$	106 540 \$	92 282 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Intérêts versés au cours de la période	156 235 \$	190 596 \$	126 519 \$	346 831 \$	299 150 \$
Intérêts reçus au cours de la période	258 953 \$	293 515 \$	272 508 \$	552 468 \$	560 974 \$
Dividendes reçus au cours de la période	2 551 \$	2 477 \$	2 130 \$	5 028 \$	4 084 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	9 824 \$	19 183 \$	2 510 \$	29 007 \$	12 279 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 30 avril 2015 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 3 juin 2015.

2. Normes de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations à fournir connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Modifications de méthodes comptables

IAS 32, Instruments financiers : Présentation

Le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, qui clarifiaient les exigences en matière de compensation des instruments financiers. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2013. Par conséquent, certaines valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements connexes qui ont été compensés antérieurement au bilan sont désormais présentés selon leur montant brut. Au 31 octobre 2014, l'adoption de ces modifications a entraîné une augmentation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente et des engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat de 1,6 milliard \$ (respectivement 1,7 milliard \$ et 1,0 milliard \$ au 30 avril 2014 et au 1^{er} novembre 2013). Ces retraitements ont entraîné une augmentation de l'actif total et du passif total, mais n'ont pas eu d'incidence sur le résultat global, les capitaux propres ou les flux de trésorerie de la Banque.

IFRIC 21, Droits ou taxes

Le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*. L'IFRIC 21 contient des indications sur le moment où il convient de comptabiliser un passif aux fins du paiement de droits ou de taxes imposés par le gouvernement, ce passif étant comptabilisé selon l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Cette norme a été appliquée rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2013 et n'a eu aucune incidence significative sur sa situation financière ni sur ses résultats.

IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation

Le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, qui contiennent une exception à l'application des dispositions relatives à la cessation de la comptabilité de couverture lorsque la novation d'un dérivé désigné comme instrument de couverture répond à certains critères. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2013 et n'ont eu aucune incidence sur sa situation financière ni sur ses résultats.

3. Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a émis la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 contient des exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues sur crédit. La norme contient également certaines modifications au modèle général de comptabilité de couverture. La version définitive remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

En janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure* (BISi) dans laquelle il précise qu'il s'attend à ce que les BISi adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Toutes les autres entités fédérales dont la date de clôture de l'exercice est le 31 octobre peuvent adopter l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, mais ne sont pas tenues de le faire. Puisque la Banque n'a pas été désignée comme étant une BISi, la Banque évalue l'option d'adopter de façon anticipée l'IFRS 9.

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, tous les actifs financiers doivent être classés en trois catégories (au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention des actifs.

Les passifs financiers seront classés selon les mêmes catégories que celles définies à l'heure actuelle dans l'IAS 39. Toutefois, l'évaluation des passifs financiers lorsque l'option de la juste valeur est choisie pour leur comptabilisation a été modifiée : l'IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. L'application anticipée de cette modification, avant toute autre modification à la comptabilisation des instruments financiers, est autorisée par l'IFRS 9.

Dépréciation

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de perte de valeur attendue qui s'applique à tous les actifs financiers classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Notamment, l'IFRS 9 exige des entités qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle un actif financier est initialement comptabilisé et qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le nouveau modèle contient également des exigences accrues en matière d'informations à fournir sur les pertes de crédit attendues et le risque de crédit.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 contient certaines modifications à la comptabilité de couverture qui visent à établir un meilleur lien entre la stratégie de gestion des risques d'une entité, la logique de la couverture et les incidences de la couverture sur les états financiers. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet de l'IFRS 9 et pourrait être publiée dans une norme distincte. Les exigences actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 peuvent continuer de s'appliquer jusqu'à ce que l'IASB finalise son projet de comptabilité de macro-couverture. Le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9 conserve les trois types de relations de couverture présentement disponibles en vertu de l'IAS 39 (la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'un investissement net), mais comprend des modifications au test d'efficacité de la couverture. La nouvelle norme rehausse également les exigences en matière d'informations à fournir concernant les activités de gestion des risques.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme comprend également des exigences concernant la comptabilisation de certains frais liés à un contrat avec un client. En avril 2015, l'IASB a décidé, de façon provisoire, de reporter d'un an l'entrée en vigueur de l'IFRS 15. Par conséquent, les entités appliqueraient l'IFRS 15 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque.

3. Modifications de normes comptables à venir [suite]

IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, à l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui visent à clarifier les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque.

IAS 1, Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à encourager davantage les entités à faire preuve de jugement professionnel pour déterminer quelle est l'information à divulguer et comment la structurer dans leurs états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque.

4. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Profits nets réalisés	1 220 \$	4 011 \$	1 693 \$	5 231 \$	3 395 \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	(52)	(349)	(8)	(401)	(259)
	1 168 \$	3 662 \$	1 685 \$	4 830 \$	3 136 \$

Profits et pertes latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

	AU 30 AVRIL 2015			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	897 492 \$	176 \$	267 \$	897 401 \$
par des provinces	1 203 991	2 694	127	1 206 558
Autres titres d'emprunt	176 878	7 005	43	183 840
Titres adossés à des actifs	34 030	1 048	—	35 078
Actions privilégiées	114 628	1 156	5 211	110 573
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	130 171	10 953	768	140 356
	2 557 190 \$	23 032 \$	6 416 \$	2 573 806 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

4. Valeurs mobilières [suite]

	AU 31 OCTOBRE 2014			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 129 337 \$	65 \$	74 \$	1 129 328 \$
par des provinces	1 041 510	699	76	1 042 133
Autres titres d'emprunt	175 522	5 561	119	180 964
Titres adossés à des actifs	38 672	1 104	2	39 774
Actions privilégiées	99 109	1 890	940	100 059
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	71 592	13 697	530	84 759
	2 555 742 \$	23 016 \$	1 741 \$	2 577 017 \$

	AU 30 AVRIL 2014			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	890 016 \$	121 \$	81 \$	890 056 \$
par des provinces	720 942	293	184	721 051
Autres titres d'emprunt	194 378	6 662	68	200 972
Titres adossés à des actifs	43 398	1 193	9	44 582
Actions privilégiées	87 535	1 862	1 089	88 308
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	69 123	13 927	225	82 825
	2 005 392 \$	24 058 \$	1 656 \$	2 027 794 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Informations additionnelles à propos du portefeuille de valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 30 AVRIL 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 30 AVRIL 2014
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ^[1]	421 161 \$	323 007 \$	327 606 \$
Papier commercial adossé à des actifs	—	—	62 439
	421 161 \$	323 007 \$	390 045 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et des bons du trésor.

5. Prêts

Prêts et prêts douteux

	AU 30 AVRIL 2015					
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	6 636 520 \$	18 316 \$	— \$	8 949 \$	29 258 \$	38 207 \$
Hypothécaires résidentiels	15 102 862	34 572	—	4 065	8 427	12 492
Hypothécaires commerciaux	2 864 861	45 140	2 398	10 483	11 724	24 605
Commerciaux et autres ^[1]	3 507 206	33 825	12 128	3 606	23 486	39 220
	28 111 449 \$	131 853 \$	14 526 \$	27 103 \$	72 895 \$	114 524 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations d'un montant de 384,1 millions \$.

5. Prêts [suite]

AU 31 OCTOBRE 2014

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	6 793 078 \$	22 359 \$	— \$	9 425 \$	28 986 \$	38 411 \$
Hypothécaires résidentiels	14 825 541	32 843	—	3 964	7 612	11 576
Hypothécaires commerciaux	2 651 271	16 633	3 917	1 884	20 736	26 537
Commerciaux et autres ^[1]	3 159 689	30 245	18 034	1 965	22 848	42 847
	27 429 579 \$	102 080 \$	21 951 \$	17 238 \$	80 182 \$	119 371 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations d'un montant de 365,5 millions \$.

AU 30 AVRIL 2014

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 079 386 \$	28 476 \$	— \$	9 675 \$	30 918 \$	40 593 \$
Hypothécaires résidentiels	14 665 381	31 794	—	3 030	6 327	9 357
Hypothécaires commerciaux	2 535 881	13 360	6 169	2 172	17 292	25 633
Commerciaux et autres ^[1]	2 952 102	33 653	21 271	2 019	23 230	46 520
	27 232 750 \$	107 283 \$	27 440 \$	16 896 \$	77 767 \$	122 103 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations d'un montant de 301,1 millions \$.

Provisions cumulatives individuelles pour pertes sur prêts

POUR LES SIX MOIS CLOS LES

	30 AVRIL 2015		30 AVRIL 2014	
	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ^[1]	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES
Solde au début de la période	3 917 \$	18 034 \$	21 951 \$	34 266 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	1 048	(553)	495	(5 650)
Radiations	(2 567)	(5 341)	(7 908)	(1 085)
Recouvrements	—	50	50	17
Intérêts courus sur les prêts douteux	—	(62)	(62)	(108)
Solde à la fin de la période	2 398 \$	12 128 \$	14 526 \$	27 440 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

5. Prêts [suite]

Provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts

Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES					
					30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	9 425 \$	3 964 \$	1 884 \$	1 965 \$	17 238 \$	12 049 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	12 993	1 468	9 060	1 771	25 292	18 158
Radiations	(16 703)	(891)	—	(14)	(17 608)	(15 097)
Recouvrements	3 428	(284)	—	—	3 144	2 492
Intérêts courus sur les prêts douteux	(194)	(192)	(461)	(116)	(963)	(706)
Solde à la fin de la période	8 949 \$	4 065 \$	10 483 \$	3 606 \$	27 103 \$	16 896 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions cumulatives collectives pour autres prêts

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES					
					30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	28 986 \$	7 612 \$	20 736 \$	22 848 \$	80 182 \$	69 275 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	272	815	(9 012)	638	(7 287)	8 492
Solde à la fin de la période	29 258 \$	8 427 \$	11 724 \$	23 486 \$	72 895 \$	77 767 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Une provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 5,8 millions \$ au 30 avril 2015, à 7,4 millions \$ au 31 octobre 2014 et à 7,4 millions \$ au 30 avril 2014.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 30 AVRIL 2015			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	90 230 \$	27 859 \$	7 347 \$	125 436 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	251 901	47 957	34 435	334 293
	342 131 \$	75 816 \$	41 782 \$	459 729 \$

	AU 31 OCTOBRE 2014			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	82 681 \$	26 571 \$	5 350 \$	114 602 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	232 217	58 137	32 706	323 060
	314 898 \$	84 708 \$	38 056 \$	437 662 \$

5. Prêts [suite]

AU 30 AVRIL 2014

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	113 389 \$	29 969 \$	5 198 \$	148 556 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	286 902	42 842	24 430	354 174
	400 291 \$	72 811 \$	29 628 \$	502 730 \$

Vente de prêts hypothécaires commerciaux

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, la Banque a conclu la vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 102,4 millions \$, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$ dans les autres revenus.

6. Titrisation de prêts

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers titrisés qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	AU 30 AVRIL 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 30 AVRIL 2014
Prêts hypothécaires résidentiels	4 689 872 \$	4 341 612 \$	4 342 310 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	13 989	14 372	13 291
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	184 932	106 489	45 313
Autres valeurs mobilières	421 161	323 007	390 045
Dette liée aux activités de titrisation	(5 445 989) \$	(4 863 848) \$	(4 896 007) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	616 682 \$	219 939 \$	251 684 \$	836 621 \$	490 979 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	109 862 \$	102 001 \$	73 761 \$	211 863 \$	165 729 \$

Le tableau qui suit présente les émissions de dette liée aux activités de titrisation depuis le début de l'exercice.

ÉCHÉANCE	POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2015		
	TAUX	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE INITIALE
Nouvelle émission de dette liée au programme des obligations hypothécaires du Canada			
Décembre 2019	2,06 %	217 007 \$	219 565 \$
Mars 2020 ^[1]	1,00 %	119 864 \$	119 781 \$
Juin 2020	1,26 %	188 305 \$	187 318 \$
Nouvelle émission de dette liée aux conduits à vendeurs multiples			
Jusqu'en février 2020 ^[2]	1,69 %	308 572 \$	300 396 \$

[1] Le taux d'intérêt sur la dette liée à la transaction sur les OHC venant à échéance en mars 2020 est fondé sur le taux d'intérêt nominal variable des OHC déterminé au moyen du taux offert par les courtiers canadiens (Canadian Dealer Offered Rate) de trois mois.

[2] Le taux d'intérêt sur la dette liée aux conduits à vendeurs multiples est fondé sur le coût de financement des conduits et correspond au taux du papier commercial adossé à des actifs émis par les conduits, majoré des frais de programme connexes.

7. Capital-actions

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2015		30 AVRIL 2014	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 10				
En circulation au début et à la fin de la période	s. o.	s. o.	4 400 000	107 642 \$
Série 11				
En circulation au début et à la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Série 13				
En circulation au début de la période	5 000 000	122 071 \$	s. o.	s. o.
Émission d'actions	—	—	5 000 000	125 000
Frais d'émission nets	s. o.	—	s. o.	(2 929)
En circulation à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Total des actions privilégiées en circulation à la fin de la période	9 000 000	219 633 \$	13 400 000	327 275 \$

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2015		30 AVRIL 2014	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	28 942 999	465 854 \$	28 532 412	446 496 \$
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	1 620	80	210 733	9 546
Frais d'émission nets	s. o.	(8)	s. o.	(10)
Total des actions ordinaires en circulation à la fin de la période	28 944 619	465 926 \$	28 743 145	456 032 \$

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

Au cours du deuxième trimestre 2015, aucune action ordinaire a été légalement émise en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (1 620 actions ordinaires au premier trimestre 2015).

Dividendes déclarés

Le 20 mai 2015, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier pour les actions privilégiées série 11 et série 13 aux actionnaires inscrits en date du 8 juin 2015. Au cours de sa réunion tenue le 3 juin 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,56 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2015 aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2015. La Banque a aussi déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront achetées sur le marché. Par conséquent, aucun escompte ne s'appliquera au prix d'achat de ces actions ordinaires.

7. Capital-actions [suite]

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 4,5 %, 6,0 % et 8,0 % pour 2015. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres.

De plus, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires, au 1^{er} janvier 2013, au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En date du 1^{er} janvier 2015, le BSIF a remplacé, en fonction de sa ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier publiée en octobre 2014, le ratio actif/fonds propres (RAFP) par un nouveau ratio de levier. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence du RAFP antérieur du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan, et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de six mois close le 30 avril 2015. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

	AU 30 AVRIL 2015		AU 31 OCTOBRE 2014	
	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE
Actions ordinaires	465 926 \$	465 926 \$	465 854 \$	465 854 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	91	91	91	91
Résultats non distribués	888 718	888 718	848 905	848 905
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	8 695	8 695	13 338	13 338
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^[1]	(227 806)	(91 122)	(240 964)	(48 193)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 135 624	1 272 308	1 087 224	1 279 995
Actions privilégiées non admissibles à dividende non cumulatif ^[2]	97 562	97 562	97 562	97 562
Actions privilégiées admissibles à dividende non cumulatif	122 071	122 071	122 071	122 071
Déductions des fonds propres de catégorie 1	s. o.	(38 446)	s. o.	(51 262)
Fonds propres additionnels de catégorie 1	219 633	181 187	219 633	168 371
Fonds propres de catégorie 1	1 355 257	1 453 495	1 306 857	1 448 366
Dette subordonnée ^[3]	310 667	310 667	355 048	355 048
Provisions cumulatives collectives	78 648	78 648	87 546	87 546
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(686)	(274)	(1 925)	(385)
Fonds propres de catégorie 2	388 629	389 041	440 669	442 209
Total des fonds propres	1 743 886 \$	1 842 536 \$	1 747 526 \$	1 890 575 \$

[1] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 et de série 10 rachetées par la suite par la Banque.

[3] Nette d'un montant de 137,9 millions \$ (92,5 millions \$ au 31 octobre 2014) attribuable au retrait progressif de 10 % par année des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

8. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du deuxième trimestre 2015, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée et aucune option d'achat d'actions n'a été exercée. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 30 AVRIL 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 30 AVRIL 2014
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période	20 000	20 000	20 000

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2015, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,6 millions \$ ont été converties en 50 730 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 30 350 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 50,85 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2017. Au cours du deuxième trimestre 2015, la Banque a attribué 708 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 49,41\$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2017.

Au cours du premier trimestre 2015, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,4 million \$ ont été converties en 27 412 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Aucune autre attribution n'a été réalisée au cours du deuxième trimestre 2015.

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2015, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 147 243 unités d'actions de performance évaluées à 50,85 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2017 et si certains objectifs financiers sont atteints. Aucune autre attribution n'a été réalisée au cours du deuxième trimestre 2015.

Charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Frais découlant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie	3 544 \$	2 483 \$	2 306 \$	6 027 \$	6 083 \$
Incidence des couvertures	(1 862)	2 070	(1 241)	208	(993)
	1 682 \$	4 553 \$	1 065 \$	6 235 \$	5 090 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie était de 44,6 millions \$ au 30 avril 2015 (37,8 millions \$ au 31 octobre 2014 et 32,6 millions \$ au 30 avril 2014).

9. Avantages postérieurs à l'emploi

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2014
Régimes de retraite à prestations définies	4 095 \$	4 233 \$	4 182 \$	8 328 \$	8 445 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	1 630	1 630	1 644	3 260	3 297
Autres régimes	357	369	340	726	691
	6 082 \$	6 232 \$	6 166 \$	12 314 \$	12 433 \$

10. Instrument financiers – juste valeur

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond aux cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de 2014. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

De plus, les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 417,2 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 30 avril 2015. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

11. Information sectorielle

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les trois secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et Entreprises, B2B Banque, et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

Le secteur Particuliers et Entreprises répond aux besoins financiers des clients d'affaires partout au Canada et à ceux des particuliers au Québec. La Banque sert les particuliers par l'entremise d'un réseau de succursales et de guichets automatiques, et fournit un vaste éventail de produits d'épargne, d'investissement et de financement. Les services électroniques et mobiles, ainsi que les produits transactionnels, les services de cartes et les produits d'assurance renforcent son offre. Elle propose aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux promoteurs immobiliers une gamme exhaustive de solutions de financement, y compris des solutions de crédit-bail, d'investissement, de gestion de trésorerie et de services internationaux.

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., un courtier de plein exercice, et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

Le secteur Autres, comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie générale.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque.

Toutes les opérations intersectorielles sont éliminées dans le secteur Autres. Le financement des actifs et des passifs des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les revenus et les frais spécifiquement liés à chaque secteur sont pris en compte pour déterminer la performance du secteur d'activité. Les frais du siège social sont habituellement attribués au prorata à chaque secteur d'activité.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2015

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	99 978 \$	41 612 \$	715 \$	(4 614) \$	137 691 \$
Autres revenus	51 773	8 540	18 411	4 264	82 988
Revenu (perte) total(le)	151 751	50 152	19 126	(350)	220 679
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 531	—	—	1 531
Provisions pour pertes sur prêts	5 876	2 124	—	—	8 000
Frais autres que d'intérêt	103 354	32 535	14 511	8 350	158 750
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	42 521	13 962	4 615	(8 700)	52 398
Impôts sur le résultat (recouvrement)	10 330	3 830	502	(3 452)	11 210
Résultat net (perte nette)	32 191 \$	10 132 \$	4 113 \$	(5 248) \$	41 188 \$
Actif moyen ^[1]	18 758 813 \$	8 903 789 \$	5 662 897 \$	4 027 019 \$	37 352 518 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2015

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	100 970 \$	42 060 \$	726 \$	(4 260) \$	139 496 \$
Autres revenus	50 583	8 716	16 484	2 881	78 664
Revenu (perte) total(le)	151 553	50 776	17 210	(1 379)	218 160
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 472	—	—	1 472
Provisions pour pertes sur prêts	9 172	1 328	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	102 848	30 980	13 918	12 951	160 697
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	39 533	16 996	3 292	(14 330)	45 491
Impôts sur le résultat (recouvrement)	8 833	4 573	883	(4 633)	9 656
Résultat net (perte nette)	30 700 \$	12 423 \$	2 409 \$	(9 697) \$	35 835 \$
Actif moyen ^[1]	18 515 623 \$	8 826 403 \$	5 280 668 \$	3 706 144 \$	36 328 838 \$

[1] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	97 592 \$	43 377 \$	506 \$	(2 749) \$	138 726 \$
Autres revenus	49 110	9 107	17 084	2 863	78 164
Revenu (perte) total(le)	146 702	52 484	17 590	114	216 890
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	5 498	—	—	5 498
Provisions pour pertes sur prêts	7 436	3 064	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	99 947	30 971	14 059	10 490	155 467
Frais liés aux regroupements d'entreprises (voir note 12)	—	4 437	—	—	4 437
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	39 319	8 514	3 531	(10 376)	40 988
Impôts sur le résultat (recouvrement)	9 037	3 432	947	(3 417)	9 999
Résultat net (perte nette)	30 282 \$	5 082 \$	2 584 \$	(6 959) \$	30 989 \$
Actif moyen ^{[1][2]}	18 073 794 \$	8 859 018 \$	4 664 542 \$	3 608 418 \$	35 205 772 \$

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2015

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	200 948 \$	83 672 \$	1 441 \$	(8 874) \$	277 187 \$
Autres revenus	102 356	17 256	34 895	7 145	161 652
Revenu (perte) total(le)	303 304	100 928	36 336	(1 729)	438 839
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	3 003	—	—	3 003
Provisions pour pertes sur prêts	15 048	3 452	—	—	18 500
Frais autres que d'intérêt	206 202	63 515	28 429	21 301	319 447
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	82 054	30 958	7 907	(23 030)	97 889
Impôts sur le résultat (recouvrement)	19 163	8 403	1 385	(8 085)	20 866
Résultat net (perte nette)	62 891 \$	22 555 \$	6 522 \$	(14 945) \$	77 023 \$
Actif moyen ^[1]	18 635 202 \$	8 864 455 \$	5 468 615 \$	3 863 922 \$	36 832 194 \$

[1] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

[2] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Par conséquent, l'actif moyen de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a augmenté de 1 447,6 millions \$ et l'actif moyen du secteur Autres a diminué de 16,2 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2014. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	195 646 \$	89 574 \$	1 189 \$	(6 827) \$	279 582 \$
Autres revenus	97 740	18 209	32 566	4 902	153 417
Revenu (perte) total(le)	293 386	107 783	33 755	(1 925)	432 999
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	6 634	—	—	6 634
Provisions pour pertes sur prêts	17 690	3 310	—	—	21 000
Frais autres que d'intérêt	199 756	62 547	27 146	21 202	310 651
Frais liés aux regroupements d'entreprises (voir note 12)	—	8 386	—	—	8 386
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	75 940	26 906	6 609	(23 127)	86 328
Impôts sur le résultat (recouvrement)	17 380	8 391	1 773	(7 730)	19 814
Résultat net (perte nette)	58 560 \$	18 515 \$	4 836 \$	(15 397) \$	66 514 \$
Actif moyen ^{[1][2]}	18 056 230 \$	8 924 614 \$	4 144 684 \$	3 649 876 \$	34 775 404 \$

[1] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

[2] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Par conséquent, l'actif moyen de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a augmenté de 1 082,7 millions \$ et l'actif moyen du secteur Autres a diminué de 17,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

12. Regroupements d'entreprises

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Le 1^{er} août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) auprès de la Société de Gestion AGF Limitée. La répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La tranche non amortie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis de 16,3 millions \$ est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis et s'est établie à 1,5 million \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2015 (1,5 million \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 et 1,4 million \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2014).

Contrepartie éventuelle

Le 30 mai 2014, la Banque a conclu une entente avec la Société de Gestion AGF Limitée visant le règlement de la contrepartie éventuelle initialement évaluée à 5,9 millions \$ pour un montant total de 10,0 millions \$. Par conséquent, la Banque a comptabilisé une charge additionnelle non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ au deuxième trimestre 2014 pour tenir compte de l'incidence de l'entente.

Frais liés aux regroupements d'entreprises

En 2014, la Banque a engagé des coûts liés à la conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels et à d'autres frais, aux fins principalement de l'intégration des anciennes activités de la Fiducie AGF. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises. L'intégration des activités de la Fiducie AGF a pris fin au quatrième trimestre 2014.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle

Tél. : 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CA MM

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif situé au siège social ou téléphoner au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le secteur Affaires publiques et communications, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 11	51925D 84 1 LB.PR.F	**	15 mars
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 juin
			15 septembre
			15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

